



Le président de l'association *Training Camp du Bois de Bray* de Port-Mort, Christophe Delacour, a voulu faire quelque chose « que l'on ne fait pas tous les jours » et a souhaité partager son aventure avec les élèves de l'école de Port-Mort.

Ce baroudeur s'est lancé le défi de partir au Népal afin de faire un trek de 250 km avec pour but ultime de gravir le Pisang Peak culminant à 6 100 m. Un pari réussi et partagé avec les élèves qui étaient impatients de découvrir chaque jour la suite de ses aventures par messages et videos lors du « Quart d'heure de Christophe » rapidement mis en place par Mathilde Jollivet, directrice de l'école!

Éditorial P 2 Le trek de Christophe Delacour P 3 Élection municipale partielle complémentaire : Votre nouvelle équipe P 4-5 Repas des aînés P 6 Aménagements de la circulation dans le village P 7 PMES: Lancement de la saison 2022 P8 Vous avez dit C.P.N. ? | Fête de la Nature P 9 Actus de la Sauvegarde P 10-11 ALPM Bibliothèque P 11 Association Française des Solos - Centre de tir | Séances decouverte P 12 Yogaïa - Lucky Bulldogs - ALPM Tarot - CDF 📙 13 École & Périscolaire P 14-15 Le fabuleux destin de Françoise Bourdin P 16-17 Forces vives P 18 Gazouillis - L'étourneau sansonnet P 19 Comptes-rendus de conseils municipaux : P 20-23 Jeux - Fuel achats groupés - Messes P 24-25 Solutions jeux - Photo de saison P 26 À votre service P 27-28





page 6



## VIE COMMUNALE

# **L**I'Édito<sub>par Gilles Auloy</sub>

Depuis le 26 mars une nouvelle équipe a été mise en place afin de terminer le mandat jusqu'en 2026. J'ai eu la confiance de celle-ci qui m'a élu maire et ma première pensée est de remercier Christian Lordi pour le travail accompli durant ces dernières années. Il est important de savoir passer la main car être maire aujourd'hui, même si la taille de notre village reste modeste, c'est de porter le poids des responsabilités et assumer une charge de travail très variée et non négligeable.

C'est pour cela qu'il est nécessaire d'être entouré d'une équipe orientée vers l'avenir, dynamique, jeune et où chacun sait s'investir dans son domaine.

Après deux dernières années stressantes marquées par la COVID nous nous retrouvons face à la dure réalité économique. Chacun dans son propre foyer le constate il en est de même pour la commune.

Dans un premier temps nous allons réorganiser la mairie (personnel, informatique, création d'une commission sociale etc.) afin que l'on soit plus efficace et assurer une meilleure écoute et un meilleur accueil à chaque pormortaise et pormortais.

Notre premier devoir est de contrôler les finances publiques et de faire face à l'envolée des prix. Nous ne changerons pas cette année les taux d'imposition communaux des impôts, en contrepartie certains prix de locations ou de services seront augmentés afin de ne pas alourdir les charges. Certains postes, dont par exemple l'énergie, vont affecter considérablement les finances, c'est pour cela que nous allons concentrer notre premier investissement sur l'école primaire (changement de chauffage, isolation extérieure etc.). Le projet est en préparation ainsi que la course aux subventions.

La rue de Seine est en prévision pour une restauration avec enfouissement des réseaux et si possibilité avant la fin du mandat nous inscrirons une partie de la rue de la Mi-Voie pour une future réalisation. D'autre part nous n'oublions pas que le climat changeant nous amène à faire des réalisations avec l'aide du GEPU de la communauté de communes, pour améliorer tout ce qui touche à l'écoulement d'eau de pluie spécialement au bas de la côte d'Annebault et sur la rue de la mi voie au niveau du CR4.

Voilà vers quelles orientations nous nous dirigeons pour cette fin de mandat.

Pour ma part je serai disponible pour recevoir et écouter chacun d'entre vous sur rendez-vous. Une petite chose encore, nous avons un personnel aussi bien pour le périscolaire (garderie et restaurant scolaire, ménage) que pour le secrétariat très compétent et efficace. Nous souffrons un peu plus sur le service technique souvent incomplet et une personne sur trois ne peut assumer toutes les tâches. N'ayant pas les moyens d'embaucher une personne à temps complet nous faisons appel à des artisans pour certaines actions qui ont un coût et

pour certains travaux votre aide nous serait précieuse notamment pour la propreté et l'entretien des trottoirs.

Il est plus facile de nettoyer la longueur de trottoir jouxtant sa propriété souvent limitée à 5 ou 10 mètres voire moins, que de demander à un ou deux employés de faire la longueur des rues du village sur plusieurs jours délaissant ainsi d'autres tâches.

C'est une participation citoyenne que l'on souhaiterait volontaire et non pas régit par un quelconque arrêté officiel que l'on pourrait imposer.

Nous sommes un village à taille humaine, on se connait pour la plupart, en se parlant, en respectant les règles, la vie à Port-Mort après tout n'est pas si mal...

■ G.A.



Le dimanche 8 mai 2022 tous les Pormortais et Pormortaises étaient conviés à la cérémonie-anniversaire de la victoire de 1945 qui s'est déroulée à partir de 11h au monument aux morts de Port-Mort. Discours et dépôt de gerbes ont été suivis d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

#### Un peu d'histoire

Le 8 mai 1945, à 15h, les cloches des églises de France sonnent la fin de la Seconde Guerre mondiale. Si la célébration de l'armistice fut instaurée dès 1946, c'est seulement en 1981 qu'un consensus a été trouvé pour que seul le 8 mai reste férié.

À Paris, chaque année, deux cérémonies sont organisées : le président de la République dépose une gerbe au pied de la statue du général de Gaulle place Clémenceau (8°) puis ravive la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe (8°).

■ RODOLPHE DELAMOTTE



## VIE COMMUNALE



# Le TREK de Christophe Delacour

GHYSLAINE AUDREN - MATHILDE JOLLIVET

Le président de l'association Training Camp du Bois de Bray, Christophe Delacour, a voulu relever un défi personnel et faire quelque chose « que l'on ne fait pas tous les jours ». Ce baroudeur s'est lancé le défi de partir au Népal afin de faire un trek de 250 km.

C'est donc le 24 mars 2022 que notre sportif s'est envolé pour Katmandou afin de rejoindre un guide qui l'a accompagné pour l'ascension du Pisang Peak. Il a voulu partager son périple avec les élèves de l'école de Port-Mort qui ont confectionné un ruban vert portant d'un côté leurs prénoms et de l'autre le nom de l'école de notre village. Durant sa présentation, il a pu les sensibiliser sur la préparation physique nécessaire mais également sur le mode de vie des écoliers népalais, qui souvent, doivent arpenter des chemins escarpés pendant plusieurs kilomètres afin de se rendre à l'école.





Christophe Delacour est venu rencontrer les enfants des classes de CE2 - CM1 - CM2 afin de présenter son projet, les différentes étapes de son parcours et ses motivations. Un moment riche en échanges pour tous! Durant son périple, Christophe Delacour a régulièrement communiqué avec les élèves et envoyé photos et messages. Les élèves étaient impatients de découvrir chaque jour la suite des aventures de Christophe. Nous avons d'ailleurs rapidement mis en place « le quart d'heure de Christophe » pour visionner quotidiennement les photos, vidéos et messages que nous recevions... L'appel visio prévu n'a pu être réalisé pour manque de connexion... Un grand merci à lui pour sa disponibilité et son sens du partage. Merci également à l'équipe municipale et notamment à Ghyslaine Audren et Rodolphe Delamotte d'avoir mis en relation Christophe et l'école!

Christophe a été invité par un instituteur de l'école tibétaine de CHHAIRO. Il lui a expliqué son partenariat avec l'école de Port-Mort. Les élèves ont fait une vidéo en disant « Bonjour les élèves de Port-Mort » en français!

Mathilde souhaite les remercier en faisant la même chose avec ses élèves.

באוי לאים Tashi delek expression tibétaine de souhait, mais aussi de salutation, elle est donc également utilisée

pour dire bonjour ou bonsoir.





Devant le lac TILICHO, lac le plus haut du monde, à 4 920 m.



Au col de THORANG LA PASS à 5 416 m.

# Élection Municipale Partielle Complémentaire 13 - 20 mars 2022

✓ Suite à la démission de Christian Lordi de son mandat de maire et de conseiller le 20 janvier 2022 et aux démissions de trois conseillers en 2021, les électeurs de Port-Mort ont été convoqués par le Préfet de l'Eure le 13 mars 2022 à l'effet d'élire quatre conseillers municipaux.

Quatre candidats sans liste se sont présentés :

- Monique Chomienne
- Isabelle Lahaye
- Daniel Lemardeley
- Séverine Martin

Aucun des quatre sièges n'a été pourvu au soir du 1<sup>er</sup> tour. En effet, aucun d'entre eux n'a recueilli suffisamment de suffrages pour obtenir 25 % des inscrits.

Le seuil était fixé à 176 voix sachant que seuls 179 suffrages exprimés ont été comptabilisés sur 701 électeurs inscrits.

Les électeurs ont donc dû retourner aux urnes le dimanche 20 mars. Le 2° tour appliquant le principe de la majorité relative, les quatre candidats ont été élus.

Le conseil municipal lors de la séance du samedi 26 mars 2022 a procédé à l'élection du maire et de ses adjoints.

Le conseil municipal a ensuite élaboré les différentes commissions et élu le vice-président de chaque commission.

Conformément au 1° de l'article 16 du code de procédure pénale, le maire et les adjoints ont la qualité d'officier de police judiciaire (article L. 2122-31 du code général des collectivités territoriales).



Moyenne d'âge 55,6 Hommes 59,5 Femmes 51,1

# Votre nouvelle

# 7 femmes, 8 hommes pour un



Gilles AULOY Maire 72 ans retraité

Président ·

- COMMISSIONS Délégué titulaire :
- S.I.E.G.E.
- C.L.E.C.T.
- S.N.A. Conseil
- C.I.S.P.D.

Délégué suppléant :

• S.V.V.S.



Rodolphe
DELAMOTTE
1er adjoint
50 ans
responsable mutuelle
assurance

Vice-président commission :

• PERSONNEL

Membre commissions:

- ASSOCIATIONS ÉCOLE CENTRE AÉRÉ
- COMMUNICATION
- FINANCES

Délégué suppléant :

• S.N.A. Conseil



**Ghyslaine AUDREN Conseillère**43 ans
fonctionnaire

Vice-présidente commissions :

- COMMUNICATION
- URBANISME CIMETIÈRE Déléguée suppléante :
- C.I.S.P.D.



Monique CHOMIENNE Conseillère 65 ans retraitée

Vice-présidente commission :

• FINANCES

Membre commissions:

- SOCIAL
- TRAVAUX EMBELLISSEMENT -APPELS D'OFFRES Déléguée suppléante :
- C.L.E.C.T.



Michaël LESUEUR Conseiller 49 ans fonctionnaire territorial

Membre commissions:

- TRAVAUX EMBELLISSEMENT APPELS D'OFFRES
- URBANISME CIMETIÈRE



**Séverine MARTIN**Conseillère
43 ans
responsable de
gestion immobilière

Membre commissions :

- ASSOCIATIONS ÉCOLE -CENTRE AÉRÉ
- SOCIAL
- URBANISME CIMETIÈRE

#### Lexique

- C.I.S.P.D. | Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- C.L.E.C.T. | Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées
- S.I.E.G.E. | Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure

# équipe

# village entre tradition et modernité



Évelyne LUCET 2º adjoint 67 ans retraitée

Vice-présidente commission :

• ASSOCIATIONS - ÉCOLE -CENTRE AÉRÉ

Membre commissions

- COMMUNICATION
- FINANCES
- SOCIAL

Déléguée titulaire :

• S.I.G.E.S.



**Gérard MOREAU 3º adjoint**75 ans
retraité

Vice-président commissions :

- URBANISME CIMETIÈRE
- TRAVAUX EMBELLISSEMENT APPELS D'OFFRES

Membre commission:

• FINANCES

Délégué titulaire:

• S.V.V.S.

Délégué suppléant :

• S.I.E.G.E.



François LEHALLEUR 4° adjoint 57 ans agriculteur

Vice-président commission

• TRAVAUX - EMBELLISSEMENT - APPELS D'OFFRES

Membre commissions:

URBANISME - CIMETIÈRE



Pascale LACHINE Conseillère 46 ans assistante de direction

Vice-présidente commission : SOCIAL

Membre commissions:

- COMMUNICATION
- PERSONNEL

Déléguée suppléante :

• S.I.G.E.S.



Isabelle LAHAYE Conseillère 55 ans assistante de direction

Membre commissions:

- ASSOCIATIONS ÉCOLE -CENTRE AÉRÉ
- PERSONNEL

• SOCIAL



Daniel
LEMARDELEY
Conseiller
42 ans
cadre responsable
technico-commercial

Vice-président commission :

• ASSOCIATIONS - ÉCOLE -CENTRE AÉRÉ

Membre commission:

COMMUNICATION



Philippe PLÉ Conseiller 63 ans retraité

Membre commissions:

- ASSOCIATIONS ÉCOLE -CENTRE AÉRÉ
- PERSONNEL
- SOCIAL



Jean-Michel VUILLAUME Conseiller 68 ans retraité

Membre commissions:

- TRAVAUX EMBELLISSEMENT -APPELS D'OFFRES
- URBANISME CIMETIÈRE



Élise
WATEL
Conseillère
39 ans
masseuse
esthéticienne

Membre commission:

PERSONNEL

#### Lexique

- S.I.G.E.S. | Système d'Information pour la Gestion des Eaux Souterraines
- S.N.A. | Seine Normandie Agglomération
- S.V.V.S. | Syndicat de Voirie Vexin Seine

# Repas des 2022 Dimanche 27 Mars

Quel plaisir après cette période difficile de pouvoir revoir le sourire des aînés lors du repas organisé le 27 mars dernier!

Gilles Auloy, nouvellement élu maire, en a profité pour présenter l'équipe municipale presque au complet.

Après un repas délicieux préparé et servi par le traiteur Erisay, les 115 personnes présentes ont pu prendre le temps de discuter et de danser avec Christian Mérieux aux manettes (Merci à lui!).

Nous avons une pensée pour ceux qui auraient voulu être présents mais qui ne l'ont pas été pour raisons de santé et nous leur souhaitons un bon rétablissement!

Merci aussi aux enfants de l'école du village et aux enseignantes qui avaient préparé un poème pour nos aînées!

■ Pascale Lachine











# Aménagements de la circulation dans le village GÉRARD MOREAU

NUE DE LA ROQUE | En prévision de l'utilisation de la rue de la Roque par les promeneurs et piétons de la voie verte dite « La Seine à vélo » et en raison de son étroitesse, la circulation est désormais interdite à tout véhicule à moteur, à l'exception de ceux des riverains et des services (courrier, livraisons, véhicules communaux).





limitée à 30 km/heure dans la rue de Falaise

sur toute sa longueur.









NUE DU MOULIN À VENT | Toujours dans un souci de sécurité, puisque la rue du Moulin à vent est à tort souvent confondue avec une route de rase campagne, la vitesse y est également limitée à 30 km/h entre son intersection avec la Grande rue et la sortie du village désormais matérialisée par un panneau de sortie de ville.







▶ RUE DELAMOTTE - GRANDE RUE | Enfin, il a été procédé à la pose d'un miroir dans la Grande rue afin d'améliorer la visibilité des usagers en provenance de la rue Delamotte. En aucune façon ce dispositif ne dispense de respecter scrupuleusement le STOP situé à cette même intersection.







☑ GRANDE RUE | Rappelons, c'est quelques fois nécessaire, que la vitesse est limitée à 30 km/h (Zone 30) dans la Grande rue entre la rue de Falaise et la rue de Seine, notamment devant l'école et la place de la Maison de village ou se tient le marché hebdomadaire.





# Lancement de la saison 2022!

### « Port-Mort en Scène! » ???

C'est une association loi 1901 créée en 2019 dont le but est « l'animation culturelle du village de Port-Mort ». Depuis, elle propose deux grands rendez-vous annuels : une exposition de peintures/photographies (et plus !) amateurs au printemps, accompagnée de concerts. Et un festival de théâtre sur trois jours en novembre. Le tout est proposé au public gratuitement ou à prix modique avec le soutien dynamique de la Municipalité.

### Saison 2022:

# Demandez l'programme !!!



Les 21 et 22 mai prochains, vous êtes invités de 11h00 à 18h00 à une Exposition mêlant peinture, pastel, aquarelle, collage, photographie... voire bombe !!! (si, si, ça peut être pacifique...)... des modes d'expression allant du figuratif à l'abstrait ; classique, onirique, réaliste... Plein de belles surprises ! Le but du jeu est non seulement de faire découvrir des artistes et des techniques nouvelles, mais aussi de favoriser les échanges entre exposants, entre artistes et public.

À tel point que certains peintres s'exprimeront en direct devant les visiteurs! Une toile blanche, quelques brosses, un peu de peinture et le talent opère: questions - réponses, on observe. L'artiste laisse s'épanouir la magie du talent... Le photographe explique comment il traduit un ressenti en une fraction de seconde. Le graffeur défend son kif...

- ☑ Tout sera placé sous le signe de l'ouverture, de la convivialité: l'accueil bien sûr, le joli cadre du parc de la mairie si la météo le permet à nouveau (C'est là, en extérieur, que s'est tenue l'expo 2021, et chacun en semblait très satisfait). À défaut d'une météo clémente cette année, l'événement retrouvera son toit protecteur : la Maison de village.
- Nouvert & convivial: l'art n'ayant pas d'âge, les écoliers de Port-Mort sont mis à contribution cette année: tout comme nos 14 artistes régionaux sélectionnés pour cette édition (détails sur notre site web), ils sont invités à participer au thème « rouge » (pourquoi « rouge » ? Pourquoi pas ???).

En collaboration avec leurs enseignants, ils présenteront eux aussi leur interprétation de cette couleur si flamboyante!

☑ Plaisir des yeux, des oreilles aussi... nous savons que vous l'attendez tous : de la musique !

Face à l'engouement du public pour les concerts proposés chaque année, nous vous proposerons deux groupes qui viendront animer ces deux jours de l'édition 2022 :

#### Deux sessions:

- 15h00 & 16h00 le samedi 21 mai, tous à vos kilts pour accueillir le groupe de musique traditionnelle irlandaise Meskañ;
- 15h00 le lendemain (n'oubliez pas de changer de tenue) on vibrera sur les incontournables tubes rock interprétés par le groupe Dixie Rose.

Ca va bouger en 2022!

Et tout cela sera beau, bon, convivial, chaleureux et... gratuit! Alors nous espérons vous y voir nombreux. C'est pour Vous que tout cela sera mis en place!

## Ce n'est pas encore assez?

✓ Sachez que ce même dimanche 22 mai, l'association CPN (Connaître et Protéger la Nature) présidée par Jean-Louis BRETON organise une Fête de la Nature (accueil dans l'espace vert derrière la Maison de village). Deux manifestations qui se rejoindront en fin de journée avec la remise d'un prix offert par le CPN La Catignolle à une œuvre inspirée par la Nature...

#### C'est tout?

Pour mai, oui.

Mais l'équipe de PMES prépare aussi son Festival de Théâtre 2022. L'heure est actuellement à la recherche des pièces qui seront proposées les 18, 19 et 20 novembre prochains. Trois jours durant lesquels des troupes amateurs vous proposeront... tragédie, comédie, drame, vaudeville, improvisation ? Inutile de torturer les membres du Bureau, ils n'en savent encore rien!

Tenez-vous au courant en visitant le site de l'association : www.portmortenscene.com

Ou sur notre page FB: @portmortenscene

L'ÉQUIPE PMES



# Vous avez-dit C.P.N. P

Les lettres CPN équivalent à l'abréviation de Connaître et Protéger la Nature, expression présente dans le titre de notre association : « Association Connaître et Protéger la Nature La Catignolle ».

Mais quelle est l'origine de ces mots et que recouvrent-ils ?

Origine: « La Hulotte », cela vous dit quelque chose? C'est le journal le plus lu dans les terriers bien sûr, mais encore?



« La Hulotte » est un journal crée en 1972 par Pierre Déom, instituteur dans les Ardennes, destiné à faire découvrir la nature dans les écoles de son département. La popularité



de ce petit journal, due à sa rédaction humoristique, l'information scientifique rigoureuse et la qualité des illustrations pousse les lecteurs à s'organiser en club. Le journal « La Hulotte » devient leur bulletin de liaison. Notez que « La Hulotte » fête cette année ses 50 ans d'existence!

Ces clubs connaissent un vif succès et décident d'éditer en 1973 leur propre bulletin de liaison « La Gazette des Terriers » et des fiches pédagogiques sur la nature. En 1983, les clubs se regroupent en une fédération « loi 1901 » la Fédération Nationale des clubs CPN.

La Fédération regroupe aujourd'hui 500 clubs en France, Europe et Afrique. Elle est soutenue par le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, ainsi que par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Notre association est adhérente à cette Fédération.

Le but : S'adresser aux enfants, jeunes et adultes pour leur faire découvrir la nature qui les entoure et avec laquelle ils n'ont bien souvent malheureusement plus ou peu de contacts. Savoir observer, écouter, découvrir, développer sa curiosité et ses sens est important. Apprendre à connaître la nature, c'est aussi la respecter.

Et nous dans tout ça? Conformément aux objectifs décrits ci-dessus, notre association propose des activités pour tous les âges et des sorties avec l'école. Dans ce cadre elle est reconnue d'Intérêt Général et agréée Jeunesse et Éducation populaire.

Vous pouvez suivre nos activités et faire plus ample connaissance sur notre site http://www.cpn-port-mort.fr/.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 22 mai 2022 pour la **Fête de la Nature** où nous vous proposerons plusieurs activités et ateliers ainsi que l'inauguration du « Parcours de découverte des Plantes Sauvages du Bord des Chemins ».

■ Guillemette Alquier



# Fête de La Nature à Port-Mort Dimanche 22 mai

Une journée en toute liberté autour du « Parcours de découverte des Plantes Sauvages du Bord des Chemins ».

L'association CPN La Catignolle a obtenu le label « Fête de la Nature 2022 » qui réunit diverses manifestations gratuites dans toute la France, ayant pour thème la nature.

Dans ce cadre, elle vous accueillera sur son stand au centre du village, vous fera découvrir le « Parcours de découverte des Plantes Sauvages du Bord des Chemins » qui chemine dans la commune, et qui sera inauguré ce jour-là à 11 heures.

L'association vous proposera aussi des ateliers « Nature » gratuits en différents lieux du village (il faudra s'inscrire au préalable) :

- Nature, Contes et Légendes avec une conteuse
- Observation et écoute des oiseaux avec un passionné de la LPO
- Nature et relaxation avec une thérapeute
- Nature et croquis avec un dessinateur
- Botanique et biodiversité avec un botaniste amateur

Retrouvez le programme complet avec les horaires et les lieux de rendez-vous sur le site de l'association page activités : http://www.cpn-port-mort.fr/

■ Guillemette Alquier



# LES PLANTES SAUVAGES DU BORD DES CHEMINS



Neuf kilomètres pour comprendre que les plantes font partie d'écosystèmes différents qui garantissent la biodiversité et qu'elles méritent donc tout notre intérêt et... notre bienveillance!







### ASSOCIATIONS



#### ☑ Une cabane à livres Bénévolat et récupération



Elle a été réalisée par l'équipe masculine de l'ASSPM, Michel, Jean-Pierre, Alain, Christian M. et Christian C., Serge et Philippe qui ont donné de leur temps et de leurs forces. La voici installée et inaugurée devant l'école non loin de la bibliothèque avec quelques membres du conseil municipal et adhérents « supporteurs » qui ont eu la gentillesse de venir assister à sa mise en service le lundi 14 mars dernier, avec en prime le beau temps! La décoration est de Colette Letellier.

Entièrement réalisée en matériaux de récupération grâce à tous les donateurs qui ont répondu à notre appel et que nous remercions. Maintenant nous laissons à Marie-Agnès et Évelyne le soin « de garder un œil » sur le bon fonctionnement afin que cet endroit reste propre et agréable pour tous !

#### Pourquoi une cabane à livres ?

Chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement. La cabane à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage. Les cabanes à livres viennent compléter l'offre de lecture de la bibliothèque. Elles sont accessibles 24h/24 et 7j/7. Pour notre association cela entrait dans l'esprit « amélioration du cadre de vie ».

# → Flashback sur le 11 juin 2021

### INITIATION AU TRI DES DÉCHETS

Opération menée en collaboration avec l'école

Les enfants ont été enchantés en fin de journée de recevoir avec applaudissements et félicitations un « diplôme à graines » nominatif en papier recyclé offert par l'ASSPM dont ils devaient planter les graines.

Petit challenge : les deux premiers qui récoltaient des fleurs recevaient en récompense une gourde offerte par le SYGOM.

Les gagnants sont **Noé** et **Clara**. Bravo et félicitations à eux ! Beaucoup d'autres fleurs sont arrivées après.

Pour cette année le 6 mai 2022 notre journée pédagogique s'annoncait avec un nouvel enjeu et 5 lots en jeu pour les gagnants.

Nos petits jardiniers en « herbe » auront-ils progressé ? Vous en saurez plus dans la prochaine édition.







■ La fleur de Noé

La fleur de CLARA





# → Animations 2022 pour adhérents et leurs invités

- Dimanche 5 juin | Sortie patrimoine Dreux - Anet
- Jeudi 14 juillet | Balade pédestre - pique-nique
- Dimanche 11 septembre | Sortie patrimoine Conches
- Novembre date non fixée | Environnement - La Fermes des Ruelles

1 () Le Journal de Port-Mort N°82 PRINTEMPS 2022

### → Assemblée générale 2022

#### Présentation de l'usine Alland & Robert

La prestation d'Olivier Schulla que nous remercions pour avoir consacré son temps aux Pormortais, a été appréciée des participants qui ont posé diverses questions sur l'activité très intéressante de cette usine située à Port-Mort et St.-Aubinsur-Gaillon. Les échanges se sont terminés autour d'une pause café et Olivier Schulla a organisé avec les personnes présentes la visite du site de St.-Aubin-sur-Gaillon (présentant plus d'intérêt) le vendredi 6 mai. La liste étant limitée à 20 personnes s'est avérée vite complète

#### Assemblée générale

À 17h nous avons procédé à l'Assemblée Générale, nous permettant de faire un point sur nos adhérents 2021 restés très fidèles et que nous remercions, nos activités environnement, patrimoine, qualité de la vie, et présenter notre bilan annuel.

Nous sommes très satisfaits de cette année qui malgré la crise sanitaire fût assez riche en activités. Tous les membres actuels du bureau se sont représentés et nous remercions Patrick Lewille qui nous a rejoint. Les fonctions de chaque membre seront votées lors d'une prochaine réunion.

Le pot de l'amitié a terminé cet après-midi très conviviale et nous souhaitons la bienvenue aux sept nouveaux adhérents Pormortais et les remercions pour leur confiance.



## ≥ Nettoyage bords de Seine

Dimanche 10 avril dernier de nombreux participants se sont rassemblés pour une bonne récolte - malheureusement - surtout d'objets flottants. Merci à Jean-Louis pour sa participation non négligeable en mettant à disposition sa barque. De nouveaux Pormortais que nous remercions se sont joints à nous et le traditionnel pot de l'amitié sous le soleil qui fait toujours le plaisir des petits et des grands a clôturé cette matinée.







# **Appel à volontaires bénévoles**

Vous avez un peu de temps,
vous avez des idées
ou vous aimez les chiffres,
venez rejoindre le bureau de
l'Association des Loisirs de Port-Mort,
vous serez les bienvenus!

Nous recherchons un trésorier mais aussi toutes personnes avec de bonnes idées pour redynamiser l'association!

Intéressé(e)?
Pascale 06 10 04 24 49



Après les travaux de mise aux normes des locaux nous en avons profité pour réaménager la bibliothèque. Maintenant plus claire et accessible aux enfants elle est toujours ouverte les samedis de 10h à 12h.

Les adhérents vous recommandent les nouveautés suivantes :

#### Une SAGA passionnante:

« La saga des Cazalet » d'Élisabeth Howard sur une famille anglaise de 1938 aux années 50. Les quatre premiers volumes sont disponibles. Le cinquième et dernier tome suivra.

#### Un THRILLER:

« Dix petits frelons » de Valérie Valeix ; enquête à Giverny de l'apicultrice Audrey sur la disparition d'un gendarme des forces spéciales.

#### Un ROMAN:

« Le meilleur est à venir » de Françoise Bourdin sur les difficultés d'un couple qui quitte Paris pour la campagne normande. Réussiront-ils ?

Dominique Morcrette 06 72 92 36 84
 Sophie Oberg 06 89 45 23 04



# **Première BALAD'EURE**



Nous sommes en bordure de Seine et il est 7h du matin... rien ne se passe! Tout est calme! Aucune activité. Même les oiseaux se taisent et hésitent à se réveiller complètement. Mais qu'augure ce calme étrange?

Non loin de là, des choses surprenantes se déroulent !!! De nombreuses cafetières et bouilloires sifflent et ronflent tout en dégorgeant des litres et des litres de café et de thé dans des endroits aussi différents que Le Trait, Louviers, Rouen, Port-Mort, Gd-Quevilly et autres...

Plus d'une dizaine de personnes (17 exactement) se préparent en grand secret pour vivre une journée exceptionnelle. Mais qu'est-ce donc ?

En effet, ils se sont tous inscrits depuis quelques jours à la **Première BALAD'EURE**.

Les voilà tous au rendez-vous après quelques minutes de route pour se retrouver ou faire connaissance. Ils accueillent fraternellement Nicole venant de la région Parisienne. Bienvenue à tous pour partager le premier café de la journée accompagné d'un Far breton.

Une fois restaurés, c'est le départ pour 4,5 km de douce balade, tout en terrain plat. La moitié le long de la Seine avec une vue superbe.

Puis retour pour l'autre moitié, par un chemin piétonnier empruntant l'emplacement de l'ancienne voie de chemin de fer. En fin de parcourt nous atteignons les faubourgs que nous sillonnons sans que certains « petits fous » s'égarent parmi des jeux d'enfants... pas bien!

Nous admirons le château des Tourelles avec le Moulin suspendu qui est l'emblème de Vernon.

Et nous voilà revenu au point de départ ou comme par magie... c'est bien une journée exceptionnelle! Le café s'est transformé en sangria bien fraîche qui revigore tous ces marcheurs émérites. Suite à ces libations un pique-nique tiré du sac de chacun avec des boissons diverses et variées en libre circulation font passer un bon et réconfortant moment à chacun.

Ensuite quatre courageuses et fougueuses « baladeuses » repartent pour 4 km pour une autre balade avec un dénivelé de 70 m qui leur fera surplomber la Seine.

Les autres se répartissent entre quatre activités fort différentes. Ping-pong, pétanque, mais aussi *farniente* allongés au timide soleil ou discussions autour de la table.

Le temps est passé si vite qu'il faut déjà se dire « Au revoir » et échanger bisous et poignées de main avant de se séparer en se promettant de se revoir lors d'une prochaine **BALAD'EURE**.

Pour pré-adhérer à l'Association Française des Solos : sur le site www.asso-des-solos.fr

ou par téléphone au 02 32 52 43 57

#### Nos autres activités et sorties :

- 1 Bowling-billard par mois
- 1 Ciné par mois
- 1 Repas dansant tous les 3°vendredis du mois
- 1 Piscine par mois
- 1 Practice de golf avec initiation par mois
- 1 à 2 Soirées jeux divers par mois
- + divers et variés en fonction des demandes et besoins de chacun.





# À la découverte

Suite au rachat du stand de tir de Port-Mort, qui reste animé par l'école de tir CS Andelys, Christophe et Fabienne Delacour OFFRENT aux Pormortais intéressés par ce sport d'adresse une SÉANCE DE DÉCOUVERTE du tir à l'arme légère (pistolet à plomb | 10 m) ou autre selon affinité.

Le stand de tir se situe à la sortie de Port-Mort sur la D313 en direction des Andelys.



Pour les plus jeunes, dès l'âge de 9 ans : L'école de tir propose des cours le mercredi après-midi avec possibilité de les prendre en charge également le samedi après-midi.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Christophe Delacour | 06 34 01 09 69 | christophedelacour27@gmail.com | FB Training Camp du Bois de Bray

### ASSOCIATIONS



L'association de yoga YOGAIA, créée en 1996 à Louviers, propose des cours collectifs de yoga traditionnels indiens enseignés par Caroline RIBEIRO, professeure diplômée de la FFHY (Fédération française de hatha-yoga) par Sri Gatradhyal MAHESH, son maître en yoga.

Dans le respect du yoga traditionnel indien, les cours sont structurés de la manière suivante :

Mantras (chants-prières traditionnels indiens), présentation d'un thème basé sur la philosophie du yoga et en lien avec les énergies du moment, pratiques posturales, pranayama (contrôle de l'énergie du souffle vital, exercices respiratoires), mudras (gestes symboliques des mains et des doigts), petit yoga-nidra (relaxation profonde proche de la méditation).

Afin d'offrir le meilleur à ses élèves, Caroline n'a cessé d'enrichir sa pratique en suivant des formations approfondies, telles Pranayama, Yoga-nidra, ou « psychologie à la lumière des centres d'énergies vitaux », et continue d'étudier la science du yoga, à travers des enseignements qu'elle reçoit et la lecture de textes sacrés de l'Inde.

Caroline dispense ses cours à Port-Mort depuis 1999.

#### Inscriptions et renseignements :

tél. 02 32 40 42 26 (chez Caroline) mail : yogaiaassociation@yahoo.fr,

blog: https://associationyogaia.blogspot.com/

#### Le jeudi de 10h à 11h30 | Maison de village





# THE LUCKY BULLDOGS

Après une longue période sans reconstitution et commémoration, l'association « the Lucky Bulldogs », 313th Figther squadron reconstitution, était présente lors de deux évènements le week-end du 8 mai 2022. Le premier au Château du Taillis, à Duclair, et le second à Gauciel, près de la base aérienne 105. Durant ce week-end, les visiteurs ont pu déambuler à travers des camps US et GB reconstitués comme en 1944-1945, participer à des animations et effectuer des tours en véhicules militaires d'époque.

Un reportage photo suivra lors d'un prochain numéro.

RODOLPHE DELAMOTTE



Venez nous rejoindre pour jouer au TAROT tous les jeudis soir de 20 h à minuit à la Maison de village

Bonne ambiance, conviviale sans esprit de compétition.

Tous les niveaux sont les bienvenus, y compris ceux qui souhaitent découvrir ce loisir.

- Jean-Pierre Lecoq 06 13 74 10 15
- Philippe Plé 06 88 46 42 72

Après avoir enfin pu organiser une Foire-à-Tout le 15 mai dernier, nous avons le plaisir de vous convier à notre prochaine manifestation pour fêter l'ÉTÉ!



## ECOLE & PERISCOLAIRE



# Jouer avec la nourriture, c'est pas bien, SAUF...

...si c'est pour laisser aller sa créativité dans le respect général!

C'est ainsi que Lola a spontannément composé ce portrait digne d'un Picasso avec du saucisson à l'ail..!

Séverine a eut le réflexe d'immortaliser l'œuvre éphémère.

Du coup, il y a eu effet boule de neige et nombre d'enfants se sont prêté au jeu de faire une composition avec la nourriture à disposition que ce soit à la cantine ou à la garderie afin d'être pris en photo et ce sans jamais aucun débordement. Rassurez-vous, il se sont ensuite régalés avec leurs créations!

Comme quoi nos gamins bien que *muselés* depuis trop longtemps conservent leur spontanéité et leur humour avec des choses simples et ça, c'est à la fois beau et rassurant!

■ ALAIN CLERFEUILLE avec la complicité de Séverine Allamanche











# un HÔTEL À INSECTES à l'école... **pourquoi pas!**



Sur une idée originale de Séverine Allamanche et en accord avec l'école, un hôtel à insectes a été mis en place à l'école.

La construction de l'hôtel a été assuré par l'équipe des espaces verts, Laura et Patricia, en utilisant des matériaux de récupération.

Séverine ayant préalablement préparé les matières propres à abriter divers types d'insectes, les enfants ont ensuite rempli les logettes avec l'aide de leur institutrice.

Un « grillage à poules » a ensuite été posé afin d'éviter la dispersion des matériaux et de protéger les futures colonies d'insectes des prédateurs.

■ ALAIN CLERFEUILLE avec la complicité de Séverine Allamanche





### ECOLE & PERISCOLAIRE

# **Carnaval**

Il s'est déroulé le vendredi 25 mars sous un soleil radieux. Les déguisements étaient libres, il n' y avait pas de thème imposé par l'équipe enseignante.

Le matin, les élèves des trois classes ont réalisé une pâte à crêpes et à partir de 14h00, ils se sont déguisés. Un défilé classe par classe a été fait dans la cour de l'école, les enfants ont ensuite dansé dans la cour. En fin de journée, les enfants ont pu déguster leurs délicieuses crêpes!

Un bon moment de partage et de joie qui avait tant manqué depuis deux ans.





# La Grando Lossivo®

Le jeudi 24 mars, les élèves de l'école ont participé à la Grande Lessive. La Grande Lessive est une installation artistique éphémère faite par tous et toutes, tout autour de la Terre.

Elle a lieu deux fois par an : en octobre et en mars.

Pour cette édition, le thème était : les ombres portées.

Bravo aux artistes!

En savoir plus : https://www.lagrandelessive.net/

■ MATHILDE JOLLIVET



Jeudi 24 février, nous avons fabriqué un tawashi avec l'aide de Laetitia et Ludivine qui font partie du SYGOM. Le tawashi est une éponge zéro déchet. Elle peut être utilisée pour faire le ménage.

#### Matériel:

- une planche de bois avec des clous plantés sur la planche.
- · des chaussettes usagées.
- · une paire de ciseaux.
- 1) Couper les chaussettes en bandes.
- 2) Étirer les chaussettes pour les mettre sur des clous de bas en haut (dans le sens de la longueur). Répéter cette action jusqu'à ce que tous les clous soient utilisés.
- 3) Prendre une autre chaussette. On peut choisir une autre couleur pour que le tawashi soit coloré. La couper en bandes comme dans l'étape 1.

Passer au-dessus, en dessous de la première chaussette jusqu'à ce que tous les clous soient utilisés.

4) Prendre une des deux bandes puis la faire passer dans l'autre bande et ainsi de suite.

À la fin, il faut passer la dernière bande dans la première. Si les bandes ne sont pas trop courtes, il faut faire un nœud pour qu'elles tiennent.

■ Les élèves de CE2 - CM1 - CM2







# Le fabuleux destin

par Pascale Lachine de Françoise Bourdin



Dans le top des 10 écrivains qui vendent le plus de livres en France... + de 15 millions de livres vendus, une cinquantaine de romans, mais qui est donc cette romancière à succès si discrète, qui vit simplement et qui aime notre village ?

## Une enfance aimée mais atypique!

Ses parents mondialement connus étaient des artistes dans les années 40/50. Roger son père était baryton, sa mère Geori était cantatrice. Françoise et sa sœur, leurs enfants ont été élevées à Neuilly avec des parents régulièrement absents car dans les années 60 on ne s'encombrait pas des enfants dans les voyages professionnels. Seules les malles circulaient entre les destinations prestigieuses (comme par exemple le Bolchoï à Moscou) et l'appartement familial. À notre époque, ce sont les enfants qui se déguisent, Françoise, elle, voit ses parents essayer régulièrement des costumes car une costumière vivait à domicile. Chapeaux à plumes, perruques et crinolines envahissaient le domicile et donnaient une ambiance joyeuse et une vision agréable et amusante de la vie d'adulte!

Ses parents recevaient beaucoup d'amis quand ils n'étaient pas en voyage professionnel, Françoise se rappelle que c'était plus guindé que maintenant!

Les drames c'était sur scène qu'elle les vivait quand elle allait voir ses parents à l'opéra-comique.

Enfant, le français est sa matière de prédilection. Très tôt, elle écrit des poèmes, des nouvelles. L'écriture est, pour elle, un moyen d'expression.

Deux périodes difficiles s'enchainent. La séparation de ses parents lorsqu'elle a 8 ans, qu'elle surmonte en se prenant de passion pour la lecture et pour les chevaux (passion toujours présente avec les bronze de chevaux dans sa maison). Elle devient une excellente cavalière dans un univers essentiellement masculin. Puis à 16 ans, elle perd son petit ami jockey devant ses yeux pendant une course, mais elle change d'entraineur et continue l'équitation, domaine dans lequel elle est performe.

Elle écrit son premier roman les soleils mouillés, qu'un éditeur accepte de faire paraître.... Elle a tout juste 20 ans. Puis le décès de son père vient de nouveau assombrir sa jeune vie d'adulte.

Quelques années après, Françoise épouse un ami d'enfance. Deux filles naissent de cet amour. On voit le bonheur transpirer dans ses yeux quand elle évoque ses enfants et petits-enfants. Les années passent, ses enfants grandissent et l'envie d'écrire et d'être publiée devient plus fort. Mais les éditeurs ne se bousculent pas pour la publier. Elle ne songe pas à écrire sous un pseudo car elle sait que les éditeurs reçoivent un grand nombre de manuscrits chaque semaine. Alors, elle persévère et enfin un éditeur lui donne sa chance, elle lui sera fidèle! Elle publie de nombreux livres ...50!

Elle a, un temps, été contrariée par le mépris des journalistes et des critiques qui qualifiaient ses romans de littérature populaire sans même avoir la curiosité de lire les premiers chapitres. Mais elle s'est fait une raison grâce à la belle rencontre avec les lecteurs et à leur fidélité. Quatre livres ont même été adaptés en film.

Autant beaucoup sont capables de décrire Amélie Nothomb et ses chapeaux, autant Françoise Bourdin passe incognito en circulant à Vernon!

# Mais comment Françoise Bourdin a-t-elle atterri dans notre beau village?

Cette maison « La closerie », avant de l'acheter il y a 20 ans, Françoise y est allée déjeuner une douzaine de fois avec Michel de Decker, écrivain et historien, son second époux. Celui-ci est un ami d'André Castelot (écrivain et journaliste). Quand les Castelot vieillissant ont mis en vente leur maison de campagne, elle a sauté sur l'occasion. Cette maison c'était

16 Te Fournal de Port-Mort N°82 PRINTEMPS 2022

## VIE COMMUNALE

exactement ce qu'elle recherchait! Le plaisir de la nature, la beauté du village c'est un milieu de vie inspirant! D'ailleurs, elle a à cœur d'embellir cette maison qu'elle aime tant, alors chaque année elle prévoit un petit programme de réfection, de travaux à entreprendre.

## Parlons de son inspiration!

Elle l'a tient de son sens aiguisé de l'observation, dans les bistrots, dans les queues de supermarché... Elle se renseigne aussi sur les lieux et sur les métiers qu'elle décrit, en achetant des livres qui ont bien rempli ses bibliothèques par le passé, en naviguant sur Internet depuis quelques années!

La manière d'écrire a bien évolué en 20 ans, il faut coller à la société, aux mœurs, au vocabulaire aussi. Les tournures grammaticales comme le subjonctif sont devenus désuètes... Elle s'adapte et est aidée par un correcteur orthographique à l'affut d'une répétition, d'une coquille ou d'une erreur de concordance de temps!

Si Françoise Bourdin aime déjeuner à Paris avec son éditeur ou sa directrice littéraire, c'est avec un grand plaisir qu'elle rentre dans son petit coin de paradis.

Geori, sa mère, décédée à 98 ans, a vécu un temps à Port -Mort avant de rejoindre en fin de vie *Les hespérides* en Île de France mais revient finalement au village pour y reposer éternellement.

Sa mère lui a un jour reproché de ne pas être fatiguée d'écrire un livre alors qu'elle chantait pendant 4 actes. Françoise, bien consciente de la beauté et de l'endurance que nécessitait la prestation de sa mère dans un opéra, lui a répondu qu'elle créait pendant que sa mère interprétait. Quel sens de la répartie!

Françoise Bourdin vit normalement et les gens sont respectueux de sa tranquillité. Sa simplicité et ce côté humble, elle raconte les tenir de l'équitation. « Quand on tombe de cheval le derrière dans la boue, ça nous met tous au même niveau! ».

« Quelle erreur ce serait de ne pas vivre dans la vraie vie » ditelle! Elle aime la nature, la solitude, son jardin et sa famille le week-end. Sans oublier l'amour pour les chevaux et ses chiens un beauceron et un border collie qui la réveillent chaque matin à 6h pour le petit-déjeuner! Alors elle en profite pour écrire aux premières lueurs du jour...

# Quelques questions...

Le livre le plus difficile à écrire? Aucun, c'est un plaisir d'écrire!

Votre livre préféré? Chaque livre est différent mais elle avoue un coup de cœur pour « Les vendanges de juillet » (adapté en téléfilm) et un autre coup de cœur pour « Comme un frère ». C'est un roman plus court plus sombre et plus littéraire qu'elle avait écrit pour montrer aux critiques qu'elle savait aussi écrire dans un autre registre que celui où on l'attendait!

Livre ou télé? À une époque où le temps passe si vite, où l'actualité est anxiogène, où les films diffusés à la télé sont entrecoupés de spots publicitaires qui vous martèlent des messages, un livre c'est l'évasion. Dans un film, il y a la musique et les paysages autour de l'histoire, dans un livre c'est chaque lecteur qui interprète le roman.

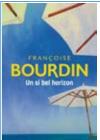
L'écriture, une thérapie? Françoise Bourdin pense que l'écriture libère de certains maux, c'est thérapeutique!

Un message pour les jeunes ? « Il faut lire, lisez même l'Équipe si vous êtes intéressé par le sport mais lisez. Plus on lit plus on aime lire. Lire donne le goût de la lecture. » Elle revoit son petit-fils dévorer les livres de Harry Potter, tellement il était passionné. C'est ce qui lui a donné l'amour de la lecture

Vous écrivez, mais que lisez-vous ? « J'adore les thrillers. Pas les polars avec agents doubles ou triples, mais des histoires où l'angoisse monte, palpable, quand la vie de tous les jours peut basculer... Stéphen King est un maître du genre en faisant renaître ces peurs d'enfance dont chacun garde la trace. »

Merci à Madame Bourdin d'avoir accepté de se prêter à cet entretien et espérons que son imagination inépuisable nous fasse rêver encore longtemps...





Son dernier roman « Un si bel horizon » est paru le 5 mai 2022

Sur l'île de beauté l'histoire d'une famille unie pour le meilleur et pour le pire...

Depuis la mort du patriarche Ettore Bartoli, c'est son épouse Lisandra qui a repris les rênes de l'Hôtel Bleu Azur, un des fleurons de l'hôtellerie corse. Epaulée par deux de ses quatre enfants, Giulia et Ange - ce dernier étant le successeur

désigné pour reprendre un jour le célèbre hôtel du flamboyant cap Corse - Lisandra n'a jamais manqué d'énergie pour faire prospérer l'ancienne petite auberge du grand-père d'Ettore, jusqu'à obtenir, au fil des ans, sa quatrième étoile.

Mais le travail en famille est parfois paradoxalement un challenge plus difficile que les autres entreprises. Tout en essayant de laisser le plus d'initiatives possible à ses enfants, respectant leurs idées de changement, d'amélioration, de modernisation des conditions d'hébergement des clients, parfois même en allant jusqu'à donner raison à la jeunesse, Lisandra, qui a conscience de vieillir, n'est pourtant pas prête à s'effacer.

Et puis, au-delà de l'intendance de l'hôtel et du domaine, et des difficultés du quotidien - de la gestion du personnel et des egos, à celle de la clientèle exigeante voire capricieuse, en passant par les problématiques liées à la récente crise sanitaire - il y a les tracas personnels de tout un chacun. Giulia qui élève seule son fils de 10 ans Matteo, Ange qui est fiancé à Inès, la belle espagnole qui ne s'intègre pas au clan très fermé des Bartoli, Lucca le frère aîné, jeune avocat brillant qui a tout pour être heureux, si ce n'est que sa femme et lui n'arrivent pas à avoir l'enfant qui manque à leur bonheur... et que l'adoption n'est pas une option pour Lucca. Et enfin Orso, le troisième fils Bartoli. Orso dont le tempérament borderline inquiète et mobilise la famille, Orso qu'il faut surveiller à chaque instant comme le lait sur le feu...

## FORCES VIVES



# Courtière en Financement

Anne-Laure, 31 ans, je suis courtière en financement et habitante de Port-Mort.

Parmi les services que je propose il y a le financement pour une acquisition de résidence principale,

secondaire ou locative, qui consiste à trouver un crédit immobilier aux meilleures conditions possibles (taux, assurances, frais de dossier, exonération d'indemnités de remboursement anticipé etc...).

Le financement d'un projet peut être énergivore et stressant pour les acheteurs, en faisant appel à un courtier vous pouvez avancer plus sereinement dans votre projet tout en réalisant de belles économies.

Nous proposons également à toute personne voulant investir (notamment dans le cadre de la loi Pinel pour une réduction d'impôts), un accès aux catalogues des promoteurs dans le neuf et ce sans surplus d'intermédiaires.

Je propose aussi du rachat de prêt immobilier, du regroupement de crédit, prêt travaux, prêt de trésorerie, et de la renégociation des assurances emprunteurs.

Je suis disponible pour les habitants de Port-Mort, et en tant que voisins dans ce joli village normand, je vous ferai bénéficier d'une réduction sur les honoraires (à noter que les simulations sont gratuites).

## Anne-Laure Bouchenoire

06 03 70 06 95

annelaure.bouchenoire@neghome.com 105, Grande rue



# Behealth+

Manger gourmand, rapide, pratique et sain

Conseillers en équilibre alimentaire, nous vous accompagnons pour atteindre vos objectifs :

- Perte de poids,
- Prise de masse musculaire
- Régulation des problèmes de sommeil, de stress, de fatigue
- Amélioration de vos performances sportives
- Équilibre alimentaire

COMMENT? Par le biais d'une gamme 100% française, cuisinable, fabriquée et conditionnée en France dans le respect des normes alimentaires françaises et européennes, sans pesticides ni métaux lourds, sans gluten, sans OGM, sans perturbateurs endocriniens, conforme à l'alimentation végétarienne et à la norme antidopage, parfaitement équilibrée en protéines, glucides, lipides et en 23 vitamines et minéraux.

Vous souhaitez améliorer votre bien-être par une alimentation augmentée qui vous aidera à libérer votre potentiel ?

Nous avons le plaisir de vous accueillir à notre domicile pour vous faire découvrir cette gamme.

Possibilité de se déplacer également chez vous.

#### Marie-Claire et Frédéric Bertrand

06 33 29 51 08

7 bis, côte du Thuit

marie-claire.guenoux@orange.fr
https://beautysane.com/
ou https://bit.ly/35TgK5u

Behealth+ groupe
Food is good



# **Violences intra-familiales**



Dans le cadre du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), des professionnels, partenaires sociaux, institutionnels et associatifs se réunissent régulièrement afin de travailler autour de propositions d'actions concrètes et notamment au sujet des violences intra-familiales (VIF).

Nappelons que ces violences peuvent être verbales, psychologiques, sexuelles, économiques, administratives et physiques. Elles peuvent concerner toutes les catégories sociaux-professionnelles.

→ Afin d'aider les victimes, il existe :

- un tchat 7j/7 et 24h/24 via le site service-public.fr
- le site Internet : signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
- un numéro d'écoute et d'information : 3919 (anonyme et gratuit).

Dans l'Eure il existe des travailleurs sociaux au sein des commissariats et des gendarmeries mais également dans les centres médico-sociaux. Pour les joindre : 02 32 31 97 17.

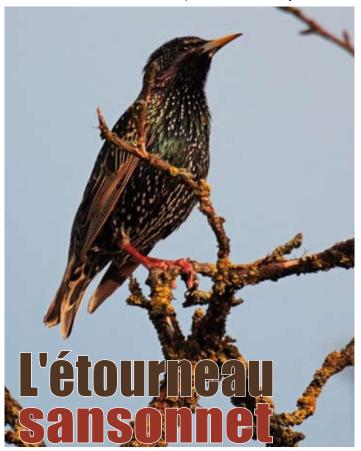
→ Toutes les informations et structures d'aides territoriales sont répertoriées sur le site : https://eureennormandie.fr/nos-aides-et-services/particuliers/je-suis-victime-de-violences-conjugales/

■ GHYLAINE AUDREN

18 Le Fournal de Port-Mort N°82 PRINTEMPS 2022

## NATURE & DECOUVERTE

# 



Quel drôle d'oiseau capable d'arrêter un match de foot en imitant le sifflet de l'arbitre, de faire démarrer un train en faisant de même avec celui du chef de gare ou encore de provoquer un embouteillage en contrefaisant celui d'un agent de police à un carrefour!

Plumage Juste après la mue, en été le plumage est noir. La pointe des plumes est crème, ce qui lui donne un aspect moucheté. Avec le temps, les plumes s'usent et les taches s'estompent en hiver, laissant place au printemps à un plumage noir brillant (ah la gomina!) aux reflets métalliques verts ou violets (il aime le psychédélisme l'oiseau!), le bec du mâle a alors la base bleutée, celle du bec de la femelle est rosée. Qui a dit que les couleurs ne devaient pas être genrées? En tout cas, pas un étourneau! Les jeunes ont un plumage brun-gris avec un liséré crème sur l'aile.

Nidification Monsieur repère un endroit, une cavité, voire plusieurs, la polygamie ne l'effraie pas - pour faire un nid. Il apporte quelques branches qu'il dispose grossièrement, l'air d'avoir fait quelque chose. Puis il chante et se trémousse à côté du nid pour attirer Madame en quête de logis. Une fois le couple formé, il en défendra l'entrée, surtout Monsieur, tandis que Madame aménage convenablement le nid. Elle pond 5 à 6 œufs mi-avril. Les parents couvent en alternance 12 à 14 jours. Commence alors le dur labeur du nourrissage. Puis le ménage en enlevant les petits sacs de fientes. Enfin! jusqu'au neuvième jour, car ces enfants turbulents se mettent à faire des fientes liquides. Adieu la propreté! Les adultes évacuent alors les branches souillées comme ils peuvent, mais les oisillons finissent par baigner dans une soupe malodorante. Beurk beurk ! À 20 jours ils quittent le nid. Ils suivront leurs parents encore quelques jours avant d'être « largués » dans la nature sans autre forme de procès!

Alimentation II fourrage dans les prés en quête d'insectes, araignées...Pour ce faire, il plante son bec dans le sol, l'ouvre et le referme sur sa proie, en fait il en pince pour elle! Ils ont un attrait irrésistible pour les fruits, les cerises et le raisin surtout, et peuvent alors créer des nuisances et de gros dégâts, tout comme dans les champs où ils avalent les graines en germination. Et après la digestion... les dommages collatéraux se voient sur les bâtiments ou voitures situées sous les dortoirs urbains.

✓ Vol et comportement c'est un actif, un remuant, un effronté, voire un bagarreur à proximité du nid. Il a un comportement grégaire. Les groupes qu'il forme peuvent compter des milliers d'individus. Leur vol tourbillonnant et changeant est alors spectaculaire. On l'appelle le murmure. « La nuée d'oiseaux n'a ni leader, ni hiérarchie. Et surtout, que les oiseaux soient distants de 20 centimètres ou d'un mètre les uns des autres, chacun n'est étroitement synchronisé qu'avec ses six ou sept plus proches compagnons. En fait, le comportement du voisin détermine le sien par une sorte de mimétisme social. C'est la topographie des lieux voire l'irruption d'un prédateur qui sont à l'origine des réactions en chaîne déformant le nuage. La « loi des étourneaux » découverte à cette occasion [Le programme de recherche européen sur le vol des étourneaux baptisé Starflag\* devrait permettre d'expliquer le comportement des bancs de sardines ou des troupeaux de moutons. » Extrait de la Salamandre. Notez que starflag a établi un modèle mathématique du comportement en vol et surtout à l'atterrissage des oiseaux.

Chant C'est une vraie pipelette! Sa facilité vocale est déconcertante : sifflements plus ou moins mélodieux, cris rauques, grincements, imitations de chants d'oiseaux, de bruits, de klaxon, de sonneries, de sifflets provoquant parfois la confusion comme relaté en introduction! Les groupes sont très bruyants et jacassent comme des pies!

Cet oiseau est classé parmi les plus intelligents, peut-être à cause de son sens de l'imitation et de son vol en bande extraordinaire. Saviez-vous que le mot étourneau ne vient pas d'étourdi, mais du mot étoile en référence aux taches claires de son plumage. En allemand ne s'appelle-t-il pas star et en anglais starling!

\* https://cordis.europa.eu/article/id/30178-eufunded-study-models-the-collective-landing-of-bird-flocks/fr

G.A.

[TEXTE & PHOTOS]





Le vingt-six mars deux mille vingt-deux, à neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Port-Mort, proclamé par le bureau électoral à la suite des élections municipales partielles complémentaires du vingt mars deux mille vingt-deux, en raison des démissions de 3 conseillers municipaux et du maire, se sont réunis à la mairie pour procéder à l'élection du nouveau maire et de ses adjoints.

#### **Présents**

- Mme AUDREN Ghyslaine
- M. AULOY Gilles
- M<sup>me</sup> CHOMIENNE Monique
- M. DELAMOTTE Rodolphe
- M<sup>me</sup> LACHINE Pascale
- Mme LAHAYE Isabelle
- M<sup>me</sup> MARTIN Séverine
- · M. LEHALLEUR François
- M. LEMARDELEY Daniel
- M. LESUEUR Michaël
- Mme LUCET Evelyne
- · M. MOREAU Gérard
- M. PLÉ Philippe
- M. VUILLAUME Jean-Michel

#### Absente excusée

• M<sup>me</sup> WATEL Élise (pouvoir à M<sup>me</sup> AUDREN)

La séance a été ouverte à neuf heures trente par M. AULOY Gilles, Maire suppléant suite à la démission de M. LORDI Christian, qui a déclaré installer : M<sup>mes</sup> MM. CHOMIENNE Monique, LAHAYE Isabelle, LEMARDELEY Daniel, MARTIN Séverine suite aux élections municipales partielles complémentaires du 13 et 20 mars 2022.

M. Gérard MOREAU, le doyen des conseillers, a ensuite présidé la séance.

# **1.1. Désignation du secrétaire de séance** M<sup>me</sup> Ghyslaine Audren.

#### 1.2. Élection du Maire

Le président invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire par vote à bulletin secret et à la majorité absolue.

• Candidat : M. AULOY Gilles

Chaque conseiller a ensuite déposé son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement a été effectué par les 2 assesseurs désignés : M<sup>me</sup> AUDREN Ghyslaine et M. PLÉ Philippe.

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

• M. AULOY Gilles a obtenu 14 voix (1 voix pour M. DELAMOTTE Rodolphe)

Ayant obtenu la majorité absolue, M. AULOY Gilles a été proclamé Maire.

1.3. Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints au maire.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le nombre d'adjoints à quatre.

Élection du 1er adjoint

Candidat : M. DELAMOTTE Rodolphe

Chaque conseiller a déposé son bulletin dans l'urne. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Bulletins blancs: 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

• M. DELAMOTTE Rodolphe a obtenu 15 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, M. DELAMOTTE Rodolphe est proclamé premier adjoint.

Élection du 2ème adjoint

#### Candidats:

- M<sup>me</sup> LUCET Évelyne
- M. MOREAU Gérard
- M. PLÉ Philippe

Finalement, avant le vote, M. MOREAU demande à retirer sa candidature donc seuls deux candidats se présentent M<sup>me</sup> LUCET et M. PLÉ.

Chaque conseiller a déposé son bulletin dans l'urne. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Bulletins blancs: 0

Nombre de suffrages exprimés : 1

Majorité absolue : 8

Ont obtenu:

• Mme LUCET: 10 voix

• M. PLÉ 5 : voix

Ayant obtenu la majorité absolue, M<sup>me</sup> LUCET Évelyne est proclamée deuxième adjointe.

Élection du 3ème adjoint

#### Candidats:

- M. LEHALLEUR François
- M. MOREAU Gérard
- M. PLÉ Philippe

Chaque conseiller a déposé son bulletin dans l'urne. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu:

• M. LEHALLEUR : 5 voix

• M. MOREAU: 7 voix

• M. PLÉ: 3 voix

Pas de majorité absolue, le conseil municipal procède à un second tour.

Second tour : Chaque conseiller a déposé son bulletin dans l'urne. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu:

• M. LEHALLEUR : 6 voix

• M. MOREAU: 6 voix

• M. PLÉ: 3 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il faut procéder à un troisième tour qui sera celui-là à la majorité relative.

Troisième tour: Chaque conseiller a déposé son bulletin dans l'urne. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Bulletins blancs: 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu:

• M. LEHALLEUR : 6 voix

• M. MOREAU: 7 voix

• M. PLÉ: 2 voix

M. MOREAU Gérard ayant obtenu le plus de voix est élu à la majorité relative.

Élection du 4ème adjoint

Candidats:

M<sup>me</sup> AUDREN Ghyslaine M. LEHALLEUR François

M. PLÉ Philippe

Chaque conseiller a déposé son bulletin dans l'urne. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Bulletins blancs: 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu:

• Mme AUDREN Ghyslaine: 5 voix

• M. LEHALLEUR: 7 voix

• M. PLÉ: 3 voix

Aucun candidat ayant obtenu la majorité absolue, le conseil municipal procède à un second tour.

Second tour : Chaque conseiller a déposé son bulletin dans l'urne. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne : 15

Bulletins blancs: 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu:

• Mme AUDREN Ghyslaine: 5 voix

• M. LEHALLEUR: 8 voix

• M. PLÉ: 2 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, M. LEHALLEUR François est proclamé quatrième adjoint.

#### 1.4. Charte de l'élu local

- « 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intécrité.
- «2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
- «3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts.

Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

- « 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
- « 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu

local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

- « 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- « 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

La charte est adoptée à l'unanimité.

#### 1.5. Indemnités des Adjoints

D'après les barèmes relatifs aux indemnités de fonction au 1er janvier 2020 (article L. 2123-23 du CGCT), les indemnités de fonction brutes mensuelles des adjoints au maire pour les communes de 500 à 999 habitants sont fixées à un taux de 10,70 % (en % de l'indice)

Il est donc proposé de fixer l'indemnité des adjoints à 10,70 % de l'indice brut terminal maximum de la fonction publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Décide, de fixer le montant des indemnités des adjoints comme suit :

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu l'article L. 2123-23 du CGCT,

Vu le procès-verbal du 20 mars 2022 constatant l'élection des 4 nouveaux conseillers, et vu l'élection du Maire et de ses 4 adjoints en date du 26 mars 2022,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions dans la limite des taux fixés par la loi,

Considérant que pour les communes entre 500 et 999 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un Maire-Adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal maximum de la fonction publique, ne peut dépasser 10,70 %,

L'enveloppe des indemnités cumulées des Maires Adjoints sera partagée en parts égales entre les Maires Adjoints, ces indemnités seront effectives à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022.

#### 1.6. Commissions municipales, désignation des membres et élection vice-président

Le Conseil Municipal procède à l'élaboration des différentes commissions et élit le vice-président de chaque commission selon le tableau ci-dessous.

Le conseil municipal donne son accord pour cette organisation des commissions de la commune de Port-Mort.

# 1.7. Désignation des délégués auprès des intercommunalités

Il faut également désigner les membres qui devront siéger auprès des intercommunalités, à l'unanimité, selon le tableau ci-dessous.

# 1.8. Délégation du Conseil Municipal au Maire

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, Considérant que qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner au maire certaines des

délégations prévues par l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire propose les délégations suivantes pour la durée du présent mandat :

- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- De fixer, dans les limites déterminées de 2 500 euros par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal;
- De procéder, dans les limites, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires :
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accordscadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour la durée du mandat ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférant :
- De créer ou de dissoudre les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

■ Tableau des commissions municipales

	Finances	Personnel	Urbanisme Cimetière	Travaux Embellissement Appel d'Offre	Sociale	Communication	Associations École Centre Aéré
Président	G. Auloy	G. Auloy	G. Auloy	G. Auloy	G. Auloy	G. Auloy	G. Auloy
Vice-Président	M. Chomienne	R. Delamotte	G. Moreau	F. Lehalleur G. Moreau	P. Lachine	G. Audren	E. Lucet D. Lemardeley
Membre	E. Lucet	P. Lachine	S. Martin	M. Chomienne	S. Martin	E. Lucet	P. Plé
Membre	R. Delamotte	I. Lahaye	F. Lehalleur	G. Moreau	P. Plé	R. Delamotte	R. Delamotte
Membre	G. Moreau	P. Plé	M. Lesueur	F. Lehalleur	E. Lucet	P. Lachine	S. Martin
Membre		E. Watel	G. Audren	M. Les ueur	M. Chomienne	D. Lemardeley	I. Lahaye
Membre			JM. Vuillaume	P. Plé	I. Lahaye		
(7 personnes)				JM. Vuillaume			

#### ■ Tableau des délégués auprès des intercommunalités

	S.I.E.G.E	S.I.G.E.S	S.V.V.S	C.L.E.C.T	S.N.A Conseil	C.I.S.P.D
Titulaire	G. Auloy	E. Lucet	G. Moreau	G. Auloy	G. Auloy	G. Auloy
Suppléant	G. Moreau	P. Lachine	G. Auloy	M. Chomienne	R. Delamotte	G. Audren

- ••• D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 5 000 euros ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par l'article L214-1 du code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire;
- (le cas échéant) : de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L213-3 de ce même code ;
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, cette délégation est consentie par le Conseil Municipal tant en demande qu'en défense et devant toutes juridictions ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux ;
- De donner, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local;
- De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;
- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum prévu au budget par année civil ;
- D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L 240-1 et suivants du code de l'urbanisme.
- De prendre des décisions mentionnées aux articles L523-4 et L523-5 du code du patrimoine relatif à la réalisation de diagnostics archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;
- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

Comme il s'agit de pouvoirs délégués, Le Maire doit, selon les dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, « en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal ».

1.9. Avenant au contrat CONVIVIO
Gilles AULOY explique au conseil municipal
que la commune travaille avec CONVIVIO

pour les repas distribués à la cantine.

En raison d'une augmentation des prix alimentaires et des matières premières, ils demandent une revalorisation équitable des prix pour assurer la continuité du service en gardant la même qualité de prestation.

Ils nous ont donc fait parvenir un avenant avec augmentation des prix des prestations applicables à compter du 1er avril 2022.

Il est proposé au conseil municipal de répercuter cette hausse sur les prix actuellement fixés pour les familles utilisant le restaurant scolaire, soit augmenter nos tarifs de 6 centimes d'euros.

À l'unanimité le conseil municipal donne son accord et autorise le maire ou un de ses adjoints à signer l'avenant avec Convivio et accepte la proposition de répercuter cette hausse sur les tarifs cantine de la commune.

#### 1.10. Délibération CLECT

Il est expliqué au conseil municipal que depuis la loi des finances 2010 les EPCI sont sous le régime de la FPU (fiscalité professionnelle unique) et qu'elles ont perçu à la place des communes les cotisations foncières, celles sur les valeurs ajoutées des entreprises, les impositions forfaitaires sur les entreprises, les taxes sur les surfaces commerciales, entre autres, et qu'en contrepartie les EPCI reverse aux communes une attribution de compensation. Pour cela il a été créé une nouvelle entité, il s'agit de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées), créée entre l'EPCI et les communes, chaque commune avant un membre représenté. Son rôle est d'évaluer les charges et de valider les attributions de compensation sous forme de 1/12ème versées aux communes membres.

Un rapport a été rendu par la CLECT sur l'évaluation des charges transférées à l'agglomération.

En 2021, la commune a perçu une attribution de compensation de 158 446 €.

En 2022, la commune percevra une attribution de compensation de 150 558 € Le conseil municipal de Port-Mort doit délibérer sur ce rapport :

# Approbation du rapport de la CLECT : DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal de Port-Mort

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts, et notamment son article 1609 nonies C;

Vu les statuts de Seine Normandie Agglomération ;

Vu le rapport établi par la commission locale d'évaluation des charges transférées le 16 décembre 2021, notifié aux communes par courrier du président de ladite commission en date du 27 décembre 2021;

Vu le rapport de présentation du Maire; Considérant que le rapport de la commission locale des charges transférées est approuvé à la majorité qualifiée des conseils

municipaux;

Après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE

- Article 1 : D'approuver le rapport ci-joint de la commission locale d'évaluation des charges transférées de Seine Normandie Agglomération, en date du 16 décembre 2021.
- Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.
- Article 3: La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Trésorier et à Monsieur le Président de Seine Normandie Agglomération.
- Article 4 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal.

# 1.11. Révision des loyers ainsi que les charges des logements de la commune en location

Le Maire passe la parole à M. DELAMOTTE Rodolphe, qui explique au conseil municipal que le logement sis 73 Grande Rue (à côté de l'école) voit son bail se renouveler en avril 2022 et qu'il est possible de le réactualiser suivant l'indice de construction soit une augmentation de 10 €.

Il explique également qu'en ce qui concerne les charges, la provision était de 45 € soit un total de 540 € pour payer la taxe d'ordure ménagère ainsi que le chauffage (au fioul).

La taxe d'ordure ménagère s'élevant à 245 €, il restait 295 € pour une facture de fioul qui s'élève à 1 387,50 € d'où un déficit de 1 092,50 €.

Il est proposé de régulariser la situation sur le nouveau bail en lissant cette somme sur 8 mois soit un montant mensuel de 136,56 € (d'avril jusqu'à décembre) comme suit :

Loyer : 686 €

Charges mensuelles : 45 € Déficit des charges : 136,56 €

TOTAL : 867,56 €

En ce qui concerne le logement sis 85 Grande Rue (à côté de l'atelier communal), le loyer est de 500 € et le bail arrivera à échéance en juin 2022.

Les charges sont de 25 € soit 300 € annuel pour la taxe des ordures ménagères et l'entretien de l'assainissement. La taxe s'élève à 146 € et l'intervention de DUBUC Vidange à 228 € d'où un déficit de 74 € qui sera repris sur la provision de charges de 2022.

À l'unanimité le conseil municipal donne son accord et autorise le maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents s'y afférant.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures 34.

22 Le Journal de Port-Mort N°82 PRINTEMPS 2022



N°. 2021.5 | Maison de village 20h30

Présents 11/12

Christian LORDI - maire, Ghyslaine AUDREN, Gilles AULOY, Rodolphe DELAMOTTE, Pascale LACHINE, François LEHALLEUR, Michaël LESUEUR, Évelyne LUCET, Gérard MOREAU, Philippe PLÉ, Jean-Michel VUILLAUME. Absente excusée Élise WATEL

- 5.1. Désignation du secrétaire de séanceM. Gilles Auloy.
- 5.2. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 septembre 2021 Aucune observation n'étant apportée le compte-rendu de cette séance est approuvé à l'unanimité.

#### 5.3. Décisions du maire

Christian LORDI informe son conseil municipal des différentes décisions qu'il a prises par arrêté :

1) Redevance occupation domaine public par ORANGE, année 2019 et 2020.

Montant : 1 550,50 € par année.

2) Convention maîtrise d'œuvre avec le SIEGE27 : renforcement pour le lotissement rue des Ormetteaux.

Montant : 2 625 € TTC.

- 3) Signature avenant modificatif n°.1 du marché attribué à l'Entreprise COLAS, aménagement du carrefour RD313.
- 4) Adhésion au groupement d'achats pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE pour les besoins de la commune.
- 5) Remboursements des acomptes locations de la Maison de Village annulées en raison de la crise sanitaire. Montant : 88 €
- 6) Convention SNA sur les réductions des consommations énergétiques.
- 7) Remboursements des acomptes locations de la Maison de Village annulées en raison de la crise sanitaire. Montant : 114 €
- 5.4. Modification statuts du syndicat de voirie Christian Lordi explique au conseil municipal que jusqu'à présent pour refaire le revêtement d'une rue, les bordures et trottoirs, le captage des eaux de pluie, le pourcentage du coût des travaux revenant à la commune s'élevait à 50% et au syndicat de voirie 50 %. La préfecture a demandé au syndicat de modifier cette façon de faire, celle-ci étant illégale, le conseil municipal doit donc se prononcer sur de nouveaux statuts proposés par le SVVS.

À l'unanimité, le conseil municipal donne son accord et adopte la délibération suivante :

Délibération portant modifications des statuts du Syndicat de Voirie Vexin Seine

Le Maire de la commune de Port-Mort :

Vu le code général des collectivités territoriales et notemment les articles L5210-1 à L5211-58, L5212-1 à L5212-34 et L5211-20 et L5211-17 ;

Vu le décret du 25 février 2021 nomment M<sup>me</sup> Isabelle Dorliat-Pouzet secrétaire générale de la préfecture de l'Eure;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL/BCLI/N°2016-125 en date du 18 octobre 2021, portant modification des statuts du Syndicat de Voirie Vexin Seine :

Vu le rapport de présentation ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la modification des statuts du Syndicat de Voirie Vexin Seine,

Après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE

Article 1 : D'approuver les modifications des statuts du Syndicat de Voirie Vexin Seine ciaprès annexé.

Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage.

Article 3 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs et ampliation sera adressée à Madame la Sous-Préfète des Andelys, Monsieur le Président du SVVS.

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

# 5.5. Désignation du délégué à la CLECT de SNA

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a été créée le 23 septembre 2021 par délibération du conseil de SNA. Les conseils municipaux doivent désigner leurs représentants, Port-Mort dispose d'un siège à cette commission.

Christian Lordi propose sa candidature, à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

#### 5.6. Pacte de gouvernance de SNA

Le pacte de gouvernance a été institué par la Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 visant à remettre la commune au cœur de la démocratie. Il définit les relations entre les communes et leur intercommunalité. Celui-ci matérialise l'organisation et le rôle des différentes instances.

Le conseil municipal doit donner son avis sur l'élaboration de ce document avant que le conseil communautaire délibère sur ce document.

À l'unanimité le conseil municipal émet un avis favorable.

#### 5.7. Demande de sponsoring

La commune a reçu une demande de sponsoring pour un enfant de 10 ans qui pratique le moto-cross et qui recherche des partenaires pour le soutenir financièrement. Le conseil municipal, après avoir étudié le dossier, passe au vote. Avec 10 voix contre et une abstention (M<sup>me</sup> Audren Ghyslaine), cette demande est refusée.

5.8. Bornage sentes pour éventuel achat Christian Lordi explique au conseil municipal qu'en vue de réhabiliter la sente de la mare aux grenouilles un devis pour son bornage a été demandé afin de connaître ses limites avec les riverains, son montant s'élève à 3 870 €.

À l'unanimité, le conseil municipal est favorable à ce projet et donne son accord pour que le maire ou l'un de ses adjoints accepte le devis et signe tous les documents s'v afférent. De plus, à la demande du club CPN, qui a mis en place un parcours de randonnée au niveau national, la commune a étudié la possibilité d'acheter une partie de sente appartenant à un particulier. Cet administré a été reçu en mairie afin d'échanger sur ce sujet. Il ne souhaite plus vendre mais propose d'échanger cette sente contre une parcelle appartenant à la commune ainsi qu'un dédommagement financier. Cela implique de faire réaliser, aux frais du contribuable, un bornage pour délimiter le terrain en question et ensuite de prendre toutes les mesures nécessaires pour rendre cette sente sûre.

Christian Lordi propose au conseil municipal de voter : M<sup>me</sup> Lucet Évelyne et M. Plé Philippe décident de s'abstenir.

Avec 9 voix contre, il est décidé de refuser la proposition du particulier ; La mairie ne souhaite plus prendre parti et demande à M. Breton, président du CPN, de prendre contact avec ce particulier pour : soit acheter la sente, soit établir une convention entre les deux, soit simplement emprunter un autre circuit avec passage sur route.

5.9. Limitation de vitesse Côte de la Table Christian Lordi explique au conseil municipal que la commune d'Hennezis nous a proposé de prendre un arrêté en commun afin de limiter la vitesse de circulation sur cette route à 50 km/h.

Avec 4 voix pour, 7 voix contre et 0 abstention, cette demande est refusée.

# 5.10. Convention d'adhésion médecine préventive CDG27

Le maire expose au conseil municipal que la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, article 25 (2ème et 4ème alinéas) autorise les Centres de Gestion à passer des conventions pour l'exercice de missions facultatives. Un service médecine est proposé aux collectivités. Une convention portant sur les modalités d'exercice de la mission afférente doit être établie et sera mise en œuvre dès signature par les parties.

La commune est déjà sous convention avec le centre de gestion pour le service médecine, cette convention doit être renouvelé en 2022.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le maire, ou l'un de ses adjoints, à signer la convention avec le CDG27 et de l'autoriser à procéder à toutes formalités afférentes.

À l'unanimité le conseil municipal donne son accord.

#### 5.11. Demande de subventions

Certaines associations de la commune ont déposé une demande de subventions, il s'agit de l'ALPM pour la somme de 1 400 € et le CDF pour la somme de 400 €. Après étude de leurs demandes, le conseil municipal décide de reporter le vote de ces subventions car celui-ci ne dispose pas des documents budgétaires de ces associations permettant de statuer sur leurs demandes.

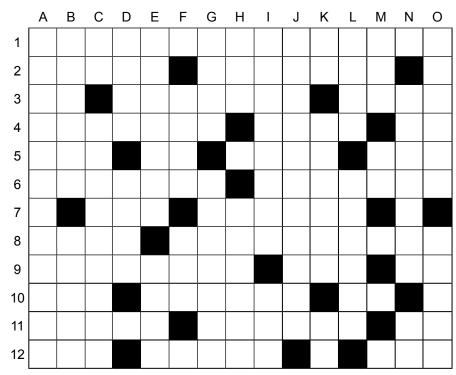
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 15.

# MOTS FLÉCHÉS 57 par Dominique Lefort définitions Alain Clerfeuille

Trois associations pormortaises se cachent dans cette grille..

MOUILLERAI UN NAVIRE SANS HÉSITATION	<b>V</b>	PERCUTE  DES FOIS À CHEVAL	▼	TAXE PRÉNOM ARABE	<b>—</b>	LIE ROMÉO À JULIETTE  VENTILA- TIONS	•	MOUTON CEUX-CI	•	AMAIGRIE	<b>V</b>	APPRENTI ÂNE PARADIS	<b>—</b>	MOITIÉ DE MOUCHE
UN ROI EN							À			FUTURS				
ESPAGNE	•						À PROXIMITÉ  REFROIDI- RENT			ADULTES  OPPOSÉ DE  NORD-OUEST				
<b>•</b>		VIT		QUEUE À L'ANGLAISE	•				NIE À L'ENVERS!	•				À DROITE
TALENT		AU SAHARA	CINQ À	BOUGE!	FIGEA	•			FOOT À ST- ÉTIENNE	OBJET D'UN MARIAGE		LARGEUR	MÉGOTAI	DE L'OUEST
HÔPITAL	•		ROME		TIOLA					OU JOURNAL		RACCORDE		
UNIVERSITAIRE			SAINT DE LA JOIE		IMPÉRATRICE PETIT	•					EXISTE GRAISSE À	•		
POLITIQUE PORTUGAIS VITESSE RÉSIDUELLE	•		<b>V</b>		SAINT ▼	COURSE		LE MOI HOMONYNE DE "CE"			MASSER  ▼	"JE" ANGLAIS	<b>&gt;</b>	BUTTA
				SUPERLATIF  ARTICLE EN ESPAGNE		•		•	AVOIR AU SUBJONCTIF TROISIÈME PERSONNE	•				_
VENTILE AUX AGUETS	•			·	PREMIÈRE DE COUV'				VOIES D'IMPOR- TANCE NATIONALE	•		L'OR DU CHIMISTE	•	
									•					

# MOTS CROISÉS 70 par Gilles Auloy



HORIZONTALEMENT: 1. Qui est partisan d'une tendance conservatrice. - 2. Qui exprime la joie - La fonte des neiges l'alimente. - 3. Composent le squelette - Hydrocarbures saturés - Pieds de la vigne. - 4. Dialecte parlé dans la région de Nice - Éplucha - Indique une alternative. - 5. Impôt appliqué sur chaque achat - Abverbe marquant l'intensité - De charbon ou d'or - Pas elle. - 6. Suspension de particules dans un gaz - Se dit d'un pouls qui donne l'impression de battre 2 fois par pulsation. - 7. Sigle "groupement d'intérêt économique" - Indien d'Amérique du Nord. - 8. État d'Asie bordé par la mer Caspienne -Polyèdres à vingt faces. - 9. Couteau de poche à manche de bois - Unité monétaire roumaine - La sienne. - 10. Partie d'une voile - Barre métallique transmettant le mouvement entre deux pièces articulées - Îe. - 11. Appareil pour nettoyer le conduit auditif - Regardée de haut - Pronom personnel. - 12. Adjectif possessif - Ne s'échappe pas -Action à l'aide d'une arme.

VERTICALEMENT : A. Qui vont travailler dans le pays voisin. - B. Sans occupation - Qui a tout perdu. - C. Indique une négation - Algues brunes. - D. Composés de deux voix - Consacré. - E. Partie renforcée de la charpente d'un navire - Autre que la chair . - F. Sont trois - Endroit précis. - G. Pays - Manque de courage. - H. Pas d'accord - Casserole en terre. - I. S'agitas de petites secousses -La rivière a le sien. - J. Qui contiennent de l'arsenic. - K. Bande de papier peint - Fignolée - Indique le lieu d'où l'on vient. - L. Empire - Répéter. - M. Abréviation de société - Dans la manche (St). - N. Élément de charpente - Au dessus du sol. - O. Sèche - Se vêtir .

# SUDOKU'S 48<sub>par Sudoku Infini® Mindscape®</sub>

3		9	1		5	4		7	
		8		3	9	1			
		1					9		
	8	5	9	1			6	4	
	7			8	6			2	
1								8	
			7	5		6	3	1	min.
5							4		Facile ®9 min.
4	3	6	8		1				1 🛖 Fa
								•	. –

	3						
				1			
				8	3		
3		7		2			
				4			9
	4	1				6	3
4				5			
			3	7		2	5
1			2		4	3	
	4	4	4 1	4 1 3	3       7       2         4       4         4       5         3       7	3     7     2       4     1       4     5       3     7	3       7       2         4       4         4       1       6         4       5         3       7       2

		2	8			9		1	
		3	4			8		7	
	5			6	7	2	3	4	
	3			2	4				
8					9				
						6	4	3	18 min
	1			4					ficile (
6					1				3 😽 🚰 🍧 Difficile 🕓 18 min.
						1	2	9	<b>4</b>

	7			6		4	9		
8					4		5		
				7		2			
				5		8			۱,
	9		3					1	יייי דר
6			2	8		5			D -11- 33
	5	3					6		
				9		3			* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
2		1	4						



### CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022

Commande au plus tard 25 juin 2022 Livraison

30 juin 2022

24 septembre 2022 29 septembre 2022

La quantité minimum commandée devra être de 500 litres par adresse de livraison, en fioul ordinaire ou de qualité supérieure (à préciser à la commande).

→ Tarif exact annoncé le jour de la commande.

Les **livraisons** seront effectuées **le jeudi après-midi** suivant la date de commande et payables directement au livreur.

#### Passez votre commande auprès de :

☐ Gérard Moreau 06 79 58 15 78 (tél. ou sms) ☐ par courriel : gmoreau@port-mort.com en spécifiant les infos de votre commande :

• nom • adresse • numéro de téléphone • quantité • qualité.

Messes dominicales Église St-Pierre de Port-Mort

# Prochains offices



L'église est désormais ouverte au public tous les dimanches de 14h30 à 16h30.

#### Renseignements

Mirène Menet ① 06 18 84 63 19 Michèle Argentin ① 06 84 91 69 93

Paroisse Saint Nicaise du Vexin Normand 13 place de l'église - Écos 27630 VEXIN-SUR-EPTE ① 02 32 52 01 49 **JEUX** 

# **SOLUTIONS JEUX<sub>n°81</sub>**

ÉS <b>56</b>		G		М		L		Р		L		S		Р	
FLÉCHÉS <b>56</b>	Н	U	М	_	D	_	F	_	C	Α	Т	Ε	J	R	S
		Α	U	Τ	0		Α	S		C	Α	В	L	Α	
MOTS	I	D	Ε	Е		L	-	Т	C	Ι	-		Т	0	M
_		Ε		S	Е		В	Α	Т	_	S	S	Ε		0
	Р	L	Е		S	Υ	L	_		Z	Е		R	Ε	R
		0	U	Α	Τ	Е	Е		Т	Е		С	_	Т	Е
	Α	U	D	R	Е	N		М	Α		Т	Ε	Ε		Α
		Р	Ε	S	Е		K	Α		R		Т	J	Т	U
	S	Ε	М	Е	S		-	S	L	Ε	S		R	Ε	
		Ε	١	N		L	Е	S	U	Е	U	R		Α	N
	ı	N	S	Ε	Ε		٧	U	1	L	L	Α	U	M	Е

_		Α	В	С	D	Е	F	G	Н	I	J	K	L	М	N	0
ÉS <b>69</b>	1	D	Ε	С	0	Ν	Т	Α	М	ı	N	Α	Т	ı	0	N
OIS	2	Ε	Т	Α	U		Ε	G	1	D	Ε		U		L	Α
SCR	3	М	U		Т	Α	Т	Е	R	Е	N	Т		Р	Ε	Т
MOTS CROISÉS <b>69</b>	4	Ε	٧	Е	ı	L		S	Α		Ε		С	Α		Т
_	5	М	Е	R	L	Ι	N		ı	N	S	U	L	ı	N	Ε
	6	В		0	S	Т	Е	ı	Т	Е		Т	Α	R	I	Ε
	7	R	Α	S		Е	G	0		Т	Р		Р		٧	
	8	Е	М	ı	G	R	Α	N	Т		Α	٧	ı	S	Е	R
	9	М	Е	F	ı	Α	Т		R	Е	L	U	S		L	Α
	10	Ε	N		Т	S	ı	G	Α	N	Е		S	ı	Ε	D
	11	N	Ε	Р	Е		٧	0	1	Т	U	R	Е	S		1
	12	Т	R	0	Ε	N	Ε		N	Е	R	Е		Α	I	N

		_	_	_	_	_	_		_
,S4;	5	2	9	7	8	1	6	3	4
KU	1	7	3	6	2	4	9	8	5
SUDOKU'S <b>47</b>	6	4	8	3	9	5	7	1	2
SU	8	9	1	2	4	6	3	5	7
	2	5	7	9	1	3	4	6	8
	4	3	6	8	5	7	2	9	1
	7	8	2	1	3	9	5	4	6
51/	9	1	5	4	6	2	8	7	3
<b>*</b>	3	6	4	5	7	8	1	2	9

			_					
4	3	1	5	9	8	2	7	6
6	5	8	4	2	7	3	1	9
7	2	9	3	6	1	8	5	4
3	8	4	1	5	6	9	2	7
1	7	2	9	8	4	6	3	5
5	9	6	2	7	3	4	8	1
2	6	5	7	3	9	1	4	8
8	1	7	6	4	2	5	9	3
9	4	3	8	1	5	7	6	2

8	3	6	7	2	5	1	9	4
4	7	9	6	1	3	8	5	2
5	2	1	4	8	9	6	3	7
1	6	5	8	9	4	2	7	3
3	9	7	2	6	1	4	8	5
2	8	4	3	5	7	9	1	6
9	4	8	5	7	2	3	6	1
6	5	3	1	4	8	7	2	9
7	1	2	9	3	6	5	4	8

	7	3	8	1	2	5	9	6	4
***************************************	5	2	4	6	7	9	3	8	1
	6	1	9	8	3	4	2	5	7
	2	7	1	3	6	8	4	9	5
	3	4	5	7	9	1	8	2	6
	8	9	6	4	5	2	1	7	3
	4	6	2	9	1	7	5	3	8
	1	5	3	2	8	6	7	4	9
	9	8	7	5	4	3	6	1	2
-									



# Sous les jupes des cloches! Église Saint-Pierre de Port-Mort

Geystaine Audren

### A VOTRE SERVICE

#### **≥**ASSISTANTES MATERNELLES

Sabrina DOLBEC • 8 bis, rue Maillot ① 06 72 89 25 46

Malika FONTENEAU • 19, rue des Loges 

① 02 32 52 42 69

Nicole HOUSSAIS • 37, rue de la Mi-voie ① 02 32 53 88 29

Valérie TIRON • 52, Grande rue Temps complet :  $\dagger \dagger \dagger \dagger \dagger \mid 0 > 6$  ans 

① 02 32 21 38 77

Mélinda TOUMIRE • 7 bis, rue des Loges Temps complet :  $\dagger \dagger \dagger \mid 0 > 6$  ans

① 06 22 69 54 13

**MASSOCIATIONS** 

Comité des Fêtes | Sortir à Port-Mort\* Jean-Christophe LANGLOIS ① 06 01 88 18 44

⊠ cdfportmort27@gmail.com

sortiraportmort.com sortiraportmort

Connaître et Protéger la Nature La Catignolle \*

Jean-Louis BRETON ① 06 37 09 66 24

⊠ cpn.port-mort@orange.fr mart.fr

Loisirs (A.L.P.M.) \*

Frédéric LUCAS © 06 82 72 43 71

□ contact@alpm.fr

Port-Mort en Scène\*

Odile ANCRENAS ① 06 47 72 65 22

□ pmes@laposte.net

Propriétaires exploitants & Chasseurs\* Jean-Louis MANSOIS ① 06 70 20 26 64

Sauvegarde (A.S.S.P.M.) \*

Marie-Christine BARON © 06 01 77 11 84

□ asspm@googlegroups.com

313th Fighter Squadron Association-"The Lucky Bulldogs"

Rodolphe DELAMOTTE | 79, Grande rue

① 06 50 30 71 18

oxtimes the lucky bulldogs @gmail.com

**III** theluckybulldogs

Sala Innovation Pool

Jean-Pierre BANZOUZI | 29, rue des Loges

① 06 99 07 35 62

⊠ jean-pierre.banzouzi@laposte.net

Training Camp du Bois de Bray

Christophe DELACOUR • Le clos du bois de Bray (à côté du stand de tir) - Route des Andelys

① 06 34 01 09 69

⊠ christophedelacour27@gmail.com

Training Camp du Bois de Bray

#### **¥ASSOCIATIONS** hors commune

Association Française des Solos Eure

Antenne de Port-Mort : Philippe MORICE

① 02 32 52 43 57

□ vernon@asso-des-solos.fr
 □

mww.asso-des-solos.fr

L'épée d'Avmeric

Centre d'entrainement de Port-Mort : Stéphanie MAUREY

▶ Mercredi : 19h - 21h | Maison de village

**3** 06 81 86 25 83

☑ lepee-daymeric@orange.fr

**Yogaïa** Cours de Hatha-Yoga | Natha Yoga Caroline RIBEIRO Campakalata

▶ Jeudi: 10h - 11h30 | Maison de village

**①** 02 32 40 42 26

☑ yogaiaassociation@yahoo.fr

**Y**yogaiaassociation

#### **MBIBLIOTHÈQUE**

Dominique MORCRETTE 3 06 72 92 36 84 Sophie OBERG ① 06 89 45 23 04

• 75, Grande Rue (École) | Samedi : 10h - 12h

#### **≥**BIEN-ÊTRE

Sophrologie

Laetitia CARNEC © 06 50 60 88 37

▶ Sur RV | 8, rue des Sablons

☑ laetitia\_carnec@yahoo.fr

Thérapies alternatives & complémentaires

L'Eure Séance Bien-Être

Anne QUÉNAULT ① 06 14 74 62 61

▶ Sur RV | 16, rue de Bourgoult

□ I.eure.seance.bien.etre@outlook.com

L'Eure Séance Bien-Être

material leureseancebienetr.wixsite.com/website

#### **△**COMMERCES

#### BOUCHERIE-CHARCUTERIE-ÉPICERIE-TRAITEUR

Éric & Valentin BOUCHER • 83, Grande rue

① 02 32 52 60 50

Mardi-Samedi: 7h30-13h00 • 14h30-19h30 Dimanche: 7h30-13h00 | Fermé le Lundi

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE** Maison Semenon Olivier SEMENON • 75 bis, Grande rue

① 02 32 52 38 40

Mardi-Samedi : 6h30-13h30 • 15h30-19h30 Dimanche: 6h30-18h00 | Fermé le Lundi

#### CAFÉ-TABAC-PRESSE-LOTO-RELAIS POSTE

Café de la Mairie 3 02 32 53 04 48 Philippe BELLMONT & Sophie DE GRAVE

• 104, Grande rue

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi: 7h30 -19h30 Samedi: 8h00-19h30 - Dimanche: 8h00-13h00 Dépôt de pain le Lundi | Fermé le Mardi

#### **¥ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE**

75, Grande rue | Directrice : Mathilde JOLLIVET

≥ 270567v@ac-rouen.fr Maternelle 3 02 32 52 22 58 Primaire 3 02 32 52 62 37

#### **¥**ÉQUITATION

Haras - Élevage, dressage, compétition

Hervé GODIGNON Haras SeaBird • Ferme du Mesnil ① 02 32 52 21 10 ⊠ herve.godignon@libertysurf.fr

#### Pension équine

Pascale & Frédéric LEFEUVRE Le petit haras • Grande rue 3 02 32 52 81 37 | 06 75 50 65 36 

#### **MENTREPRISES**

#### Agro-alimentaire

ALLAND & ROBERT S.A. • 125, Grande rue ① 02 32 77 51 77 ⊠ allangum@allandetrobert.fr mww.allandetrobert.fr

#### Téléphonie & Internet

AKEO Télécom (Groupe CAT SA) • 66, Grande rue ① 02 32 77 27 87 ⊠ gestioncommerciale@akeo.fr mww.akeo.fr

#### ¥INFIRMIÈRES D.E. à domicile

Sylvie GOULAY & NOUVEAU Sandrine LETELLIER Cabinet: 81, Grande rue

① 02 32 52 58 72 | 7J/7 sur rendez-vous

#### **▶**PAROISSE Saint Niçaise

Infos: mariages, baptêmes, messes... Mirène MENET ① 06 18 84 63 19 Michèle ARGENTIN 3 06 84 91 69 93

#### **≥**SERVICES

Électricité générale-chauffage-motorisation de portails

Franck PLAQUET • 25, rue de la Mi-Voie ① 02 32 52 22 98 | 06 83 12 32 92

oxtimes franck.plaquet.elec@wanadoo.fr Électricité générale-réseau informatique...

Kevin MALLARD Mallard Bati Pro

• 2, rue des Loges

① 06 46 22 31 05 ⊠ mallardbatipro@gmail.com

Maçonnerie générale Neuf & Rénovation Amorim VITOR

47, Grande rue

① 02 32 51 24 63 | 06 10 90 99 14

□ amorim.vitor@free.fr

#### Multi-services bâtiment

René MOUCHARD RM. Rénovation Habitat 30, rue de Pressagny

① 02 32 77 40 18 | 06 26 85 72 84

#### Tailleur de pierre

Christophe CHAPEL • 23, rue de la Mi-Voie ① 02 32 52 88 85 | 06 43 15 67 36

Travaux d'aménagement et de rénovation Christophe LECACHEUX • 76, Grande rue ① 02 32 53 72 06 | 06 32 73 86 29

□ christophe\_lecacheux@yahoo.fr

#### ■ Espaces verts

Emmanuel BARATTE • 7, rue de la Mi-voie CESU\*\* accepté | ① 06 47 83 00 20 □ leschenes.emmanuel@wanadoo.fr

Benoist QUÉNAULT • Pivoine et Séquoia 16, rue Bourgoult | Agrément Service à la personne **3** 06 75 51 48 64

☑ pivoine.et.sequoia@outlook.com

#### Autres

#### Apiculteurs - SOS essaim d'abeilles

Marie & Stéphane THÉRIAU • 27, rue de la Roque

① 02 32 53 47 10 | 06 26 84 78 62

#### Architecte

Gérard MAYEUR • 32, rue du Barrage **①** 02 32 52 63 76

#### Bois de chauffage

François LEHALLEUR • 5, rue du Port ① 02 32 52 59 32 Coiffeuse à domicile

Fanny HENOCH • Mobicoiff - sur RDV

**3** 06 23 45 03 44 Conseiller financier

Maxime RABIET • 1, voie Bourdon **3** 06 11 17 45 96

#### NOUVEAU Courtière en prêt immobilier

Anne-Laure BOUCHENOIRE • 104, Grande rue ① 06 03 70 06 95

□ annelaure.bouchenoire@neghome.com

#### Documentaliste juridique

Éric COURDAVAULT • 134, Grande rue ① 02 32 77 47 31 | 06 60 70 07 15

Équipement audiovisuel et de garage

Franck LEFÈBVRE Technik Design Service

12, rue des Ormetteaux ① 06 73 78 48 53

☑ franck.lefebvre27@wanadoo.fr

Produits entretien - Coach STANHOME

Carine DELAMARE • 11 bis, Grande rue ① 06 74 30 15 79 ⊠ arnaud.carine1@stanhome.fr

mww.stanhome.fr

Soutien scolaire - Assistance administrative Patrick LEWILLE • 12 bis, rue de Seine

① 06 71 81 56 67 Sap27950@orange.fr Transport de personnes | Berline - Limousine

Christophe AUGER • 50, Grande rue

① 06 34 14 38 27 

☐ auger-limousines@orange.fr auger-limousines.com 🚮 augerlimousines

#### **▶**LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES

■ Locations touristiques

• Monique GUTKNECHT | HG2M | 59, Grande rue ▶ ♦ ♦ ♦ ♦ Parc de sculptures

3 06 16 75 72 63 

• Michel & Évelyne LUCET | 118, Grande Rue **▶†††††** | *Gites de France #880* 

① 02 77 02 02 52 | 06 16 61 01 13 

□ Chambre d'hôtes • Gérard & Jacqueline TILLET Les Chardonnerets

11, rue des Loges ▶ † † x 2

① 02 32 52 71 15 | 06 13 54 48 91

☑ gerardtillet@aol.com @ www.les-chardonnerets.com

Conditions de parution dans la rubrique A VOTRE SERVICE • Exercer une activité professionnelle ou associative domiciliée sur la commune de Port-Mort. Les associations domiciliées hors commune mais excercant une activité régulière en accord avec la municipalité sont également autorisées à parution. • Présenter une preuve officielle de cette activité (Kbis, attestation de la Chambre des Métiers, de l'URSSAF, etc.) en mairie.

## A VOTRE SERVICE

#### **¥VÉTÉRINAIRE**

Olivier COIFFIER • 1, rue Haguerite ① 02 32 69 12 56 ⊠ vetportmort@hotmail.com Sur rendez-vous | 9h - 11h45 | 14h - 18h45 Samedi 10h - 14h | Fermé le Mardi

#### → UTILES

**ASCA** | Association pour la Stérilisation des Chats Andelysiens © 06 60 89 21 80 ASCALes Andelys

EAU Raccordement | SNA

N°Vert © 0 800 877 915 | @ eauenligne.sna27.fr ÉLECTRICITÉ | Branchement | EDF Évreux **1** 09 69 32 15 15

**CPAM** | Caisse Primaire d'Assurance Maladie **②** 36 46 **PÔLE EMPLOI** ③ 39 49

SOS Abeilles Marie Thériau | Port-Mort ① 06 26 84 78 62

Frelon asiatique Lutte collective départementale ① 02 77 64 54 27 @ www.frelonasiatique27.fr ≥ Liste des intervenants agréés sur le site - aide de 30% déductible à la facture.

**SPANC** | Service Public d'Assainissement Non Collectif ① 02 32 71 25 20 @ www.sna.fr

**SyGOM** | Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères ① 02 32 54 47 64 🍲 www.sygom.fr

TÉLÉPHONE | Branchement | Orange 3 39 00 VNF | Voies Navigables de France | Gaillon ① 02 32 53 91 83

#### → URGENCES 24H/24 7J/7

112 Toutes urgences (prioritaire à partir d'un mobile)

114 Urgences par SMS (malentendants, aphasiques)

15 SAMU

17 Gendarmerie | Les Andelys ① 02 32 54 03 17

18 Pompiers

Enfance en danger 3 119 Violences femmes info 3 39 19

Médecin de garde ① 116 117

▶ après 20h + samedis, dimanches et jours fériés Pharmacie de garde ① 32 37 (Audiotel 0,35 €/min)

Centre Hospitalier Eure-Seine

Vernon ① 02 32 71 66 00 | Évreux ② 02 32 33 80 00

Eau SNA N°Vert ① 0 800 877 915 Électricité Enedis 3 09 72 67 50 27

Gaz GrDF ① 0 800 47 33 33

**SNCF** ① 31 17

**Téléphone** Orange | Dommage réseau > par Internet uniquement & dommages-reseaux.orange.fr



SUR LA VOIE PUBLIQUE, VOUS VOUS EXPOSEZ À :

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ? √ 1 500 € d'amende La saisie de votre véhicule VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL ? 2 ans de prison √ 75.000 euros d'amende

Article R635-8 du Code pénal / Articles R541-77 et L541-46 du Code de l'environnem

#### **Mairie**

87, Grande rue **①** 02 32 52 61 46

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi: 15h - 17h Mercredi : 10h - 12h Samedi: 9h - 11h30

#### S.N.A.

#### Seine Normandie Agglomération

12, rue de la Mare à Jouy | 27120 DOUAINS

**①** 02 32 53 50 03

🖂 contact@sna.fr 🍲 www.sna.fr **SNAgglo** 

#### Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

#### **Centre de Tri Postal**

En cas de fermeture du Relais Poste du Café de la Mairie les objets avisés pourront être retirés dès le jour même à partir de 14h.

9, rue Lavoisier (à côté d'ALDI) 27600 AUBEVOYE ① 02 76 76 00 10

Horaires d'ouverture : Lundi > Vendredi : 8h30 - 10h15 | 13h30 - 17h30

Samedi : 8h30 - 12h30

#### Déchets verts

par Arrêté préfectoral du 16 novembre 2020

LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS est désormais INTERDIT TOUTE L'ANNÉE.

> Dérogations éventuelles sur demande auprès de la Préfecture.

#### Collecte déchets ménagers & recyclables

Déchets ménagers : **JEUDI MATIN** 

Recyclables [à compter du 1er juillet] : JEUDI APRÈS-MIDI 1 semaine sur 2

Sortir les conteneurs le MERCREDI SOIR

En cas de jour férié avant le jeudi ou le jeudi même, la collecte est décalée au vendredi.

#### Déchèterie

3 rue de l'étang - AUBEVOYE - ① 02 32 53 26 35

(b) HIVER du 1er octobre au 31 mars Lundi > Samedi | 8h30-11h45 • 14h-16h45

🕑 ÉTÉ du 1er avril au 30 septembre Lundi > Samedi | 8h30-11h45 • 14h-17h45

#### Modalités d'accès

Faire une demande auprès de la CASE par :

• courriel proprete.urbaine@seine-eure.com

• téléphone 02 32 50 85 64



#### **Info Bruits**

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2014.

LES BRUITS MOMENTANÉS DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE sont encadrés par des heures où ils peuvent être effectués.

**Particuliers** 

LUNDI > VENDREDI

8h30 - 12h | 14h - 19h30

SAMEDI

9h - 12h | 15h - 19h DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS

10h - 12h

**Professionnels** 

LUNDI > SAMEDI | 7h - 20h



# NO MA D

IAISON EN CAR

nomad.normandie.fr

**VERNON ® TOURNY** 

Jours de fonctionnement Période de validité		Lu-Sa TA	
GAILLON / Lycée A. Malraux	06:37	12:19	17:37
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	06:43	12:26	17:47
PORT-MORT :			
Vieille côte	06:51	12:32	17:53
Mairie	06:52	12:33	17:56
Ancienne mare	06:53	12:34	17:57
La ferme	06:54	12:35	17:58
VERNON / Gare Routière	07:07	12:50	18:14

#### TOURNY

Jours de fonctionnement Période de validité	Lu-Ve PS		Lu-Sa TA		
VERNON / Gare Routière	07:17	08:20	15:40*	18:30	
PORT-MORT :					
La ferme	07:27	08:32	15:52	18:46	
Ancienne mare	07:28	08:33	15:53	18:47	
Mairie	07:29	08:34	15:54	18:48	
Vieille côte	07:30	08:35	15:55	18:49	
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	-	08:40	16:02	18:57	
GAILLON / Lycée A. Mairaux	07:44	08:43	16:07	19:02	

Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

Légende: PS: Période scolaire TA: Toute l'année

' : Ne circule pas au mois d'août.

#### Vacances scolaires

Toussaint > 18/10/2021 au 01/11/2021 Noël > 20/12/2021 au 02/01/2022 Hiver > 06/02/2022 au 20/02/2022 Printemps > 09/04/2021 au 24/04/2022

Début vacances d'été > 08/07/2022

Titre de transport

À l'unité : 2 € | Carte 10 trajets : 12 €

Enfant accompagné -10 ans : 1 € | -4 ans : gratuit Abonnement mensuel : 40 € | -26 ans : 15 € Abonnement trimestriel: 100 € | - 26 ans: 45 €

Contact 02 22 55 00 10 ou 02 32 08 19 75

# Téléchargez

l'appli gratuite de Centaure Systems pour suivre, le contenu du panneau électronique d'information municipale et recevoir des notifications en temps réel (Android / iOS)

CONSEIL MUNICIPAL | Maire Gilles AULOY | Adjoints : 1- Rodolphe DELAMOTTE 2- Évelyne LUCET 3- Gérard MOREAU 4- François LEHALLEUR Conseillers Ghyslaine AUDREN - Monique CHOMIENNE - Pascale LACHINE - Isabelle LAHAYE - Daniel LEMARDELEY - Michaël LESUEUR - Séverine MARTIN - Philippe PLÉ - Jean-Michel VUILLAUME - Élise WATEL PERSONNEL COMMUNAL | Secrétariat de mairie Édithe DELAPLACE | Espaces verts Patricia CLERFEUILLE - Laura FOULON | Ménage locaux Léa BOURSIER | Périscolaire > Restaurant Séverine ALLAMANCHE - Léa BOURSIER - Laura FOULON > Garderie Séverine ALLAMANCHE - Graziella ROGER > ATSEM Graziella ROGER | Communication - Internet Alain CLERFEUILLE

